

SAHURS



Le Journal



Dossier : **le nouveau conseil municipal**



Printemps 2008

Bulletin Municipal

numéro

62


IMPRIMERIE GABEL
INDUSTRIE GRAPHIQUE

Votre partenaire **offset & numérique**

Deux technologies pour vous offrir la meilleure solution

Presses Offset www.imprimerie-gabel.fr
Moyens et longs tirages

Pré-presse - BAT en ligne - GTP - Brochage intégré

Courts tirages et mailings

Presses Numériques

Devis en ligne - Marketing one to one - Routage

www.impression-numerique.fr



Imprimerie GABEL - 10, rue Marconi - ZI de la Maine
76150 Maromme - Tél. 02 32 82 39 39 - Fax 02 32 82 39 30



Eric MÉNARD
ARTISAN

Electricité
Pose de menuiseries
Doublages Cloisons
Isolation

EURO'ELEC Tél. : 02 35 15 01 81
1, Allée des Genets - 76380 CANTELEU

EDITORIAL

« En automne, je récoltais toutes mes peines et les enterrai dans mon jardin. Lorsque avril reflouri et que la terre et le printemps célèbrent leurs noces, mon jardin fut jonché de fleurs splendides et exceptionnelles »

Khalil Gibran

Extrait de « le sable et l'écume »

En ce printemps encore frais, je vous souhaite à toutes et à tous de vous reconnaître dans ces quelques mots, que cette saison symbole du renouveau de la nature, soit également le retour aux valeurs de solidarité et fraternité chères à notre village.

La parution de notre journal a pris un peu de retard, les membres de la nouvelle équipe n'étant pas encore aguerris aux techniques journalistiques!. Pour les défendre il faut savoir que la plupart d'entre eux sont également des acteurs de la vie et de la gestion communale.

J'espère néanmoins que ce 62ème numéro répondra à votre attente d'information et de divertissement.

N'hésitez pas à nous rejoindre, vos idées et votre prose seront les bienvenues.

Très bonne lecture à tous

SOMMAIRE

VB

Le mot du maire	page	2
Au Conseil Municipal	page	3
État civil	page	18
Dates à retenir	page	19
Tarifs municipaux	page	20
Qualité de vie	page	21
Crèche	page	22
Accueil Ados	page	24
Les anciens combattants	page	25
Repas des Anciens	page	26
Un exemple pour tous	page	27
La page	page	30
Élections municipales	page	31
Les grandes marées	page	34
Armada	page	35
Comité des fêtes	page	36
SLS Judo	page	38
Petit chemin	page	40
Ingrid BETTANCOURT	page	41
Inscription à l'école	page	42
Covoiturage	page	43
Carnaval	page	44
Questionnaire CE2-CM1	page	45
Initiatives jeunes	page	47
Du côté des papilles	page	48
Mots croisés	page	49
Infos utiles	page	50

Ont participé à la rédaction de ce numéro

Jean-Paul BEAUVAIS
Vincent BUISSON
François CHARASSIER
Guy DA LAGE
Françoise JOUENNE
Thierry JOUENNE
Didier LEGRAND
Francine MONNIER
Marie-Lise MULLER
Pierre PASQUIS
Denis PLAQUEVENT

Ainsi que les membres des associations et les nombreux habitués de la mise en forme finale du journal

Les articles doivent être parvenus à la rédaction avant le 10 juin 2008. Ils sont publiés sous l'entière responsabilité des auteurs et n'engagent en rien Sahurs le Journal

Le numéro international normalisé, l'ISSN, est en cours d'attribution par l'ISSN France de la Bibliothèque Nationale de France

LE MOT DU MAIRE

Chers Amis,

L'année 2008 a démarré avec la consultation du suffrage universel pour le renouvellement du conseil municipal.

Les périodes électorales sont des saisons difficiles, faites de turbulences, moment traditionnellement propice à la résurgence des querelles de clochers, des ragots et des cancanes répandus par la rumeur, de coups donnés et de coups reçus.

Ce sont des moments de griffures, de grincements de dents, de surprises, de bonheur ou de déception, mais les électeurs font leur choix et il est éminemment respectable. C'est la loi de la démocratie.

La tempête a empêché le bateau « SAHURS LE JOURNAL » d'aller à la traditionnelle pêche du tout premier jour d'avril mais l'Agglo de Rouen a pris le relais en annonçant, dans le numéro Agglo-Mag d'avril page 13, l'inauguration du tout nouveau bureau de poste et du bureau de l'ADMR alors que le bâtiment vient seulement d'être mis hors d'eau !!!...

Le nouveau conseil s'est mis au travail pour assurer la continuité de ce qui avait déjà été engagé par la municipalité précédente :

- La construction du bureau de poste a pris du retard pour diverses raisons mais le chantier suit son cour.
- Le bâtiment « Garderie - Espace jeunes » a fait l'objet d'une délibération du conseil municipal du 14 avril 2008 décidant la mise en route de ce projet dont on parle depuis plusieurs années.
- Lors de cette première réunion du 14 avril il a également été décidé le renforcement du réseau d'eau pour la défense incendie, demandé par le Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Nous aurons l'occasion de vous tenir informé de l'avancement de tous ces projets

Bien à vous

Votre Maire

Guy DA LAGE

AU CONSEIL MUNICIPAL

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité
COMMUNE DE SAHURS

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 11 décembre 2007

Date de la convocation	05/12/2007	Conseillers en exercice	15
Date d'affichage	05/12/200	Conseillers présents	14
		Conseiller absent/représenté	1

L'an deux mil sept, le onze décembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué à 20h30, s'est réuni sous la présidence de **M. Guy DA LAGE, Maire**

Etaient présents : Messieurs LEGRAND, CAPO CANELLAS, BOURDEAU *adjoints*,

Madame BERTIN, *Conseillère*, Messieurs BAZIRE, BELLONET, LE COUSIN, SAILLY, HALLEY, LEGOIS, PASQUIS, BEAUVAIS, SIMON, *Conseillers*

Etait absent représenté : Monsieur PROUIN (pouvoir Guy DA LAGE)

Secrétaire de séance : Madame GUIGNERY

Ordre du jour

Délibération subvention syndicat des Prairies
Délibération création postes secrétariat de mairie
Délibération virements de crédit
Délibération emprunts
Délibérations tarifs municipaux
Compte rendu de la commission scolaire
Compte rendu de la commission environnement
Questions diverses

1. Approbation du procès verbal de la séance du 13 novembre 2007

Yves BAZIRE signale que le point 4 du compte rendu concernant la vente de terrain avec une maison en ruine ne mentionne pas le souhait du Conseil Municipal d'incorporer les frais de géomètre au prix de vente. Monsieur Le Maire précise que cette décision de pratique non courante n'a pu être respectée en totalité et qu'il a négocié avec l'acquéreur le partage par moitié de ces frais.

En l'absence d'observations le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Délibération Syndicat des Prairies

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil que, conformément à la délibération du 4 mai 2004, une somme de 450 € doit être versée au Syndicat des Praires au titre de la participation communale pour les travaux réalisés pour les canalisations d'eaux pluviales pour l'année 2007.

2. Délibération création postes au secrétariat de Mairie

Compte tenu de la mise en disponibilité, au secrétariat de la Mairie, d'un agent de catégorie A occasionnant la réorganisation du service, Monsieur Le Maire sollicite le Conseil pour la création de postes de rédacteur et d'adjoint administratif à temps complet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la création des postes suivants :

- **adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe**
- **rédacteur territorial**

Les crédits nécessaires pour le recrutement sur ces postes sont prévus au budget communal.

3. Décision modificative 'Virements de crédits'

Suite au rapport de la commission 'finances' qui s'est tenue le 3 décembre dernier, Jean-François CAPO CANELLAS expose au Conseil Municipal que les crédits prévus à certains chapitres du budget de l'exercice 2007 nécessitent des ajustements et propose de voter les virements de crédits suivants :

Section	Sens	Chapitre	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
Fonctionnement	Dépenses	012		5.000,00 €
Fonctionnement	Dépenses	011	5.000,00 €	

Il précise que ces mouvements budgétaires n'ont aucune incidence sur le niveau global des crédits votés lors de l'adoption du budget de l'exercice 2007.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette proposition.

4. Délibérations 'Emprunts'

Jean-François CAPO CANELLAS rappelle que, pour financer ses programmes d'investissement, la Commune de Sahurs a contracté, en 2005, auprès de la Caisse d'Epargne de Haute Normandie une OCLT (*ouverture de crédit d'investissement long terme*) qui arrive à terme en décembre de cette année. Conformément aux termes de cette convention de financement, il propose, en accord avec la commission 'finances' la phase de consolidation des fonds selon les caractéristiques d'indexation, de durée, de périodicité et de profils d'amortissements suivants :

- un emprunt de 80.000,00 € sur 10 ans au taux fixe de 4.54% ramené à 4.20 % par anticipation des échéances de 6 mois et amortissements linéaires
- un prêt relais (*remboursé par anticipation par le FCTVA*) de 80.000,00 € sur 2 ans au taux de 4.38% à échéance trimestrielle et remboursement de capital *in finé*

Par ailleurs, il explique qu'en fonction du contexte économique, il est souhaitable d'arbitrer un emprunt souscrit en 2003 pour 81 000,00 € à durée ajustable sur 20 ans en taux constant selon les conditions suivantes :

- capital restant dû = 64 474.61 €
- durée total du prêt = 15 ans
- échéance annuelle
- taux fixe de 4.71% avec option : échéances anticipées et amortissements linéaires

Il invite le Conseil à se prononcer sur cette proposition.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte la proposition telle que présentée et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents se rapportant à l'arbitrage de cet emprunt.

5. Délibération 'Tarifs Municipaux'

Didier LEGRAND remet à chaque membre du Conseil, une proposition de tarification applicable à compter du 1 janvier 2008 qui présente une augmentation moyenne de 2%. (allant de 1.15 au 3.33 %)

Après étude, Le Conseil Municipal approuve à la majorité l'actualisation des tarifs qui s'appliqueront à compter du 1^{er} janvier 2008.

6. Compte-rendu de la commission scolaire

Didier LEGRAND remet à chaque membre du Conseil le compte rendu de la commission scolaire qui s'est tenue le 30 novembre dernier. Il précise que la fréquentation scolaire, avec 180 élèves, atteint un record historique. Toutefois, une analyse prévisionnelle permet de constater une inversion de la tendance démographique. En effet, depuis quelques années, les effectifs en maternelle étaient en forte hausse alors que ceux de l'élémentaire restaient en moyenne constante, or cette courbe démographique s'inverse et laisse présager une fermeture de classe dans les années à venir. On constate également une forte fréquentation du restaurant scolaire et de la garderie.

Deux projets sont en cours pour les classes découvertes, la classe de CE2 partira du 20 au 23 mai 2008 pour une randonnée d'ânes dans la Boucle de Jumièges, celles du CP et du CE1 construisent leur projet pédagogique autour du développement durable.

7. Compte-rendu de la commission environnement

La Commission, qui s'est réunie le 24 octobre, a décidé de créer une sous-commission des chemins. Cette décision répond à une volonté de retracer les chemins et des les identifier sur un pictogramme situé Place de La Mairie. Trois parcours, sillonnant la Commune et empruntant des anciens chemins seront rendus praticables, après aménagement.

8. Questions diverses

Guy DA LAGE donne lecture de courriers de remerciements reçus :

- M. et Mme PIRIOU pour la naissance de leur enfant,
- M. et Mme PONTY pour leurs noces d'or.

Il fait part de la demande de l'ASVS (Association Sportive Vallée de Seine) qui sollicite l'aménagement d'un vestiaire féminin. Après concertation, le Conseil Municipal retient la solution déjà appliquée qui consiste à utiliser le vestiaire des arbitres.

Il informe que :

- Des travaux sont en cours sur la Grande Voie pour la viabilisation d'un terrain privé et que la participation de la Commune se limite au financement d'un fourreau pouvant ultérieurement recevoir des câbles d'alimentation de calibres plus importants.
- la SCI DU VAL AUX DAIMS a émis le souhait d'une modification du POS pour 2 parcelles dont elle est propriétaire. A ce sujet, Le Conseil décide de ne pas répondre favorablement à cette demande et précise que celle-ci pourra être étudiée dans une approche plus globale de révision ultérieure du POS, le propriétaire pouvant d'ores et déjà construire sur cette parcelle selon '*la réglementation de la zone UY qui autorise les constructions à usage d'habitation uniquement pour les personnes dont la présence continue est nécessaire à proximité des industries ou des installations admises.*' (article UY 2 de la zone UY)
- Le plan Vigipirate est maintenu et renforcé au niveau rouge.
- Une réunion est programmée le 22/01/2008 avec Madame BONNY du PAR pour étudier la mise en place d'une charte avec la Commune, dans le cadre de l'aménagement des activités portuaires. Les membres du Conseil ne sont pas unanimes sur l'opportunité à ce stade d'une telle négociation. Il est précisé que quoiqu'il en soit, le projet de charte devra être approuvé par le Conseil.
- Les travaux du terrain de tennis sont subventionnés à hauteur de 13 240,00 € par le Conseil Général et 5 000,00 € par le Ministère de l'Intérieur.
- Le Conseil Général anime une réunion le 14 décembre pour évoquer l'organisation de l'ARMADA et qu'à cette occasion, le Comité d'Entreprise de la CAR a sollicité la location d'un terrain en bord de seine pour accueillir environ 600 personnes.
- L'Agglomération Rouennaise a adressé un courrier à la DIREN retraçant les interrogations des communes concernées par le classement de la Boucle de Roumare.

Par ailleurs, il rappelle, au Conseil, l'importance d'assurer la préservation des archives communales. A ce sujet, il a rencontré le Centre de Gestion qui évalue l'opération en 2 phases ; la 1^{ère} consistant à la formation du personnel du secrétariat sur la nature des documents à conserver s'élève à 609 €, la 2^{ème} sur le tri des documents archivés se déroulant sur une période évaluée à 1 mois se chiffre à 4.064,00 €.

Ces prestations peuvent bénéficier d'une subvention. Il invite le Conseil à se prononcer sur cette proposition.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité, la proposition telle que présentée et autorise Monsieur Le Maire à :

- **signer la convention d'adhésion à la maintenance annuelle des archives auprès du Centre de Gestion**
- **valider la 1^{ère} phase de l'opération**

8. Tour de Table

Didier LEGRAND fait part que :

- un enfant s'est blessé durant l'interclasse dans la cour de récréation.
- que le PNR a annoncé le montant de la cotisation, pour 2008, à 3.05 €/habitants.

Pascale BERTIN nous informe avoir participé à une réunion du pôle 'eau/assainissement/déchets' de l'Agglo qui oriente, au regard des inondations survenues cette été, son programme d'investissement 2008 en priorité sur la gestion des ruissellements.

Par ailleurs elle présente le résultat de son étude pour le remplacement du photocopieur de l'école.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, retient la proposition d'acquérir un photocopieur de marque SAGEM, en location et autorise, Monsieur Le Maire, à signer toutes les documents s'y rapportant.

Yves BAZIRE signale un trou important dans la chaussée, Route de La Forêt, à hauteur de l'entreprise 'les Plastiques de Saint-Aubin'.

Michel BOURDEAU rappelle :

- le passage de la collecte EMMAÛS, le 22 décembre après-midi.
- La distribution du colis des anciens, le 19 décembre.

Pierre PASQUIS remercie les participants à l'assemblée générale de SLS et informe que l'équipe du JUDO rencontrera celle de EU, le 27 décembre prochain à SAHURS.

Jean-françois CAPO CANELLAS remercie tous les bénévoles du Téléthon qui ont participé à l'organisation des différentes manifestations qui ont permis de récolter, à ce jour, un peu plus de 8 000,00 €.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, le Maire clôt la séance à 23 H 10.

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 15 janvier 2008

Date de la convocation	10/01/2008	Conseillers en exercice	15
Date d'affichage	10/01/2008	Conseillers présents	15
		Conseiller absent/représenté	

L'an deux mil huit, le quinze janvier, le Conseil Municipal, légalement convoqué à 20h30, s'est réuni sous la présidence de **M. Guy DA LAGE, Maire**

Etaient présents : Messieurs LEGRAND, CAPO CANELLAS, BOURDEAU *adjoints*,
Madame BERTIN, *Conseillère*, Messieurs BAZIRE, BELLONET, LE COUSIN, SAILLY, HALLEY, LEGOIS,
PASQUIS, BEAUVAIS, SIMON, PROUIN *Conseillers*
Secrétaire de séance : Madame GUIGNERY

Ordre du jour

Délibération tarifs 'signalétique commerces'
Délibération investissement travaux 'signalétique'
Point budgétaire au 31.12.2007
Infos Armada
Point travaux cuisine salle polyvalente
Point construction crèche
Remise en état chemin communal n° 9
Questions diverses

Monsieur Le Maire demande, au Conseil, l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour une délibération autorisant le mandatement des dépenses d'investissement 2008.

1. Approbation du procès verbal de la séance du 11 décembre 2007

Didier LEGRAND demande que les rectifications suivantes soient apportées aux points :

- **5. Délibérations des tarifs municipaux**
.....une augmentation moyenne de 2 % allant de 0 à 3.33% remplace de 1.15 au 3.33%
- **6. Compte-rendu de la commission scolaire**
.... Et laisse présager une fermeture de classes (ajout d'un S à classe)
- **7. Compte-rendu de la commission environnement**
Quatre parcours, sillonnant..... remplace trois parcours, sillonnant....

En l'absence d'autres observations le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Délibération Tarifs 'signalétique commerces'

Jean-François CAPO CANELLAS rappelle qu'en 2004, la commune a installé la signalétique commerces « grand public ». Le Conseil Municipal ayant délibéré à cette époque pour fixer le tarif de participation des commerçants à 100 € la ligne et 120 € les deux lignes, il propose de reconduire l'opération pour les commerces nouvellement implantés.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette proposition et les crédits nécessaires seront inscrits au budget investissement de l'exercice concerné.

Jean-François CAPO CANELLAS remet à chaque membre de l'assemblée 2 états distincts retraçant les mouvements des sections de fonctionnement et d'investissement. Il rappelle que la journée *complémentaire* dont bénéficient les collectivités territoriales permet, jusqu'au 20 janvier de l'année N+1 de l'exercice concerné, la saisie d'écritures de régularisation qui peut sensiblement modifier le résultat provisoire annoncé.

Par ailleurs, comme demandé en début de séance, et considérant la nécessité d'assurer le mandatement des dépenses d'investissement engagées au cours des premiers mois de l'exercice 2008 sans attendre le vote du budget 2008,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la mesure transitoire applicable dans l'attente du vote du budget 2008 et autorise Monsieur Le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des dépenses par chapitres inscrits au budget 2007, à savoir :

N° chapitre	Libellé	Budget 2007	Autorisation de dépenses
21	Immobilisations corporelles	273.274,00 €	68.318,00 €
23	Immobilisations en cours	762.608,00 €	190.652,00 €

3. Infos Armada

Monsieur Le Maire signale avoir participé à une réunion d'information animée par le Département en présence de Patrick HERR, Président de l'Association 'ARMADA DE LA LIBERTE' pour la présentation du calendrier des manifestations. Il a annoncé que SAHURS ne s'associerait pas aux autres Communes de la Boucle pour la proposition d'une candidature commune de *Miss ARMADA*.

Messieurs CAPO CANELLAS et LE COUSIN assisteront à la réunion organisée pour l'ARMADA, à la BOUILLE, le samedi 26 janvier prochain.

4. Point travaux cuisine salle polyvalente

Monsieur Le Maire informe que les travaux sont commencés et qu'une réflexion s'impose pour intégrer la mise en place dès maintenant, d'un lave vaisselle et d'un chauffe-eau, équipements non chiffrés dans le devis original. Entre le choix d'une installation différée qui en finalité augmenterait le coût global des travaux, le Conseil se prononce favorablement pour l'achat de cet équipement dont le coût et l'installation sont estimés à 9246.12 € T.T.C.

5. Point construction crèche

Monsieur CAPO CANELLAS informe que les intempéries survenues courant décembre rendant la pose de la chape impossible ont pour incidence de retarder de 15 jours la livraison prévue. L'ouverture est programmée pour début avril. En matière de recrutement, le choix de la directrice est arrêté et celui des 2 auxiliaires de puériculture et des 2 agents sociaux sont en cours. Actuellement, on comptabilise 10 inscriptions à la crèche dont 4 enfants de SAHURS. Il précise que l'agrément permettra l'accueil d'enfants en halte garderie.

6. Remise en état chemin communal n° 9

Didier LEGRAND annonce que L'Association Bateau de BROTONNE va intervenir pour le nettoyage du chemin N° 9 'Sente des 'Amoureux' permettant ainsi la liaison entre les chemins du PRESTEL et DU GAL. L'association procédera également au nettoyage du fossé Chaussée de la Bouille.

Par ailleurs, il souhaite que lors d'une prochaine réunion, Le Conseil délibère sur l'inventaire des chemins communaux dont la liste sera répertoriée par la sous-commission des chemins.

7. Questions diverses

Monsieur Le Maire informe que :

- Le dossier concernant la demande formulée auprès de la Préfecture pour l'ouverture d'une officine de Pharmacie, à SAHURS, a été transmise au Ministre de l'Intérieur à Paris
- Le repas des Anciens aura lieu le 2 mars

- Il souhaite une réunion pour l'élaboration du PCS (Plan Communal de Sauvegarde). Celle-ci est fixée au 4 février en présence de Jean-François CAPO CANELLAS, Pierre PASQUIS, Pascale BERTIN, Yves BAZIRE et Jacky LE COUSIN
- Les travaux de la construction du bureau de poste ont été suspendus pendant 15 jours entre les fêtes, cumulés à l'arrêt dû aux intempéries, L'entreprise LOTRASER finira le 23 janvier pour laisser place à L'entreprise VACANDARE pour une mise hors d'eau prévue fin février
- Un habitant de SAHURS dénonce une mauvaise qualité de réception sur les mobiles
- Un groupe de jazz finlandais sera accueilli à la salle polyvalente le vendredi 14 mars de 10 à 11 h pour la diffusion d'un concert pédagogique dans le cadre du festival Transeuropéennes
- L'inspection académique a transmis un courrier de Monsieur Le Ministre sollicitant de la part des communes une éventuelle possibilité de mise en place d'un service minimum d'accueil dans les écoles maternelles et élémentaires en cas de grève des personnels enseignants du 1^{er} degré. Le Conseil émet un avis partagé et souhaite développer une réflexion plus profonde avant de s'engager dans cette démarche
- La prochaine réunion de conseil se tiendra le 26 février 2008

8. Tour de Table

Didier LEGRAND donne lecture d'un courrier reçu du Parc Naturel Régional qui rappelle que Le Conseil Régional de Haute-Normandie et Les Conseils Généraux de la Seine-Maritime et de l'Eure ont fait réaliser une étude prospective sur le rôle du Parc. Les Communes étant invitées à s'exprimer sur les trois scénarii proposés, Jean-Paul BEAUVAIS et lui-même seront présents à la réunion du lundi 28 janvier 2008.

Pascale BERTIN donne partiellement lecture du courrier de réponse de la DIREN qui n'apporte aucun élément de réponse précis à l'inquiétude sur la non possibilité d'ouvrir de nouvelles zones constructibles par révision du POS après la procédure de classement.

Elle demande que ses remerciements soient transmis aux agents communaux pour leur contribution dans le transport des décors de théâtre. Elle informe qu'une représentation de la pièce sera donnée, à l'université de ROUEN, le mercredi 26 mars.

Yves BAZIRE demande si la commission des impôts directs a examiné le cas des maisons situées en zone inondable. Il lui est indiqué que le centre des Impôts Fonciers a répondu que *« depuis trente ans, les maisons situées dans une zone à risques bénéficient déjà d'un dégrèvement de la taxe foncière »*.

Il informe que :

suite à sa visite de la chambre de dépôts :

- tous les arbres manquants ont été replantés
- les clapets fonctionnent bien, mais qu'un clapet était ouvert
- les poteaux électriques sur le chemin de halage ont été enlevés
- 9 personnes participent au nettoyage du bois sur les Communaux
- que le damier du bac, effacé lors de la réfection de la route, n'a pas été refait

Par ailleurs, n'ayant reçu aucune invitation personnelle aux vœux des Communes avoisinantes, il interroge Monsieur Le Maire sur le mode de diffusion d'invitations collectives.

Michel BOURDEAU informe que 143 colis de Noël ont été distribués auprès des personnes âgées.

Jacky LE COUSIN interroge Monsieur Le Maire sur les raisons qui entourent la non-attribution de l'IAT en fin d'année pour le personnel parti en cours d'année. Monsieur Le Maire lui explique que celle-ci étant votée en fin d'année, aucun cadre juridique n'encadre une attribution préalable avant cette date.

Didier SAILLY signale la dégradation de la Chaussée de Caumont. Monsieur Le Maire lui répond qu'il a déjà évoqué la réfection de la route avec la Mairie de Saint-Pierre-de-Manneville, propriétaire par moitié et, qu'ils attendent un temps plus clément pour procéder aux travaux.

Patrice HALLEY signale la dégradation du revêtement de la chaussée et des trottoirs du lotissement des Petits Saules.

Jean-François CAPO CANELLAS fixe la réunion de la commission des finances au 11 février à 20 h 30.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, le Maire clôt la séance à 23 H.

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité
COMMUNE DE SAHURS

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 26 février 2008

Date de la convocation	20/02/2008	Conseillers en exercice	15
Date d'affichage	20/02/2008	Conseillers présents	15
		Conseiller absent/représenté	

L'an deux mil huit, le vingt six février, le Conseil Municipal, légalement convoqué à 20h30, s'est réuni sous la présidence de **M. Guy DA LAGE, Maire**

Etaient présents : Messieurs LEGRAND, CAPO CANELLAS, BOURDEAU *adjoints*,

Madame BERTIN, *Conseillère*, Messieurs BAZIRE, BELLONET, LE COUSIN, SAILLY, HALLEY, LEGOIS, PASQUIS, BEAUVAIS, SIMON, PROUIN *Conseillers*

Secrétaire de séance : Madame GUIGNERY

Ordre du jour

Compte administratif 2007

Compte de gestion 2007

Affectation du résultat

Délibération classes découvertes

Délibération signature contrat enfance jeunesse

Délibération subventions construction maison des jeunes

Sente communale n° 9

Information crèche

Suivi des travaux

Organisation bureaux de votes 9 et 16 mars

Questions diverses

1. Approbation du procès verbal de la séance du 15 janvier 2008

En l'absence d'observations, le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Compte administratif 2007

Monsieur CAPO CANELLAS remet à chaque membre du Conseil une liasse complémentaire de documents leur permettant d'analyser les résultats de la section d'investissement par opérations/chapitres/comptes. Avant de procéder au commentaire du compte administratif suivant, il se met à la disposition de l'assemblée pour répondre aux questions issues de l'analyse des documents de synthèse dont chaque Conseiller a été destinataire lors de la convocation. Il présente le compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice	719 144,77	790 294,38	351 935,56	356 442,08	1 071 080,33	1 146 736,46
<i>Résultats de l'exercice</i>		<i>71 149,61</i>		<i>4 506,52</i>		<i>75 656,13</i>
<i>Résultats reportés</i>		<i>12 289,33</i>		<i>44 099,99</i>		<i>56 389,32</i>
Opérations exerc.+ report	719 144,77	802 583,71	351 935,56	400 542,07	1 071 080,33	1 203 125,78
<i>Résultat de clôture</i>		<i>83 438,94</i>		<i>48 606,51</i>		<i>132 045,45</i>
Restes à réaliser			697 508,00	618 700,00	697 508,00	618 700,00
résultat clôture + RAR	0,00	83 438,94	697 508,00	667 306,51	697 508,00	750 745,45
<i>Résultats définitifs</i>		<i>83 438,94</i>		<i>-30 201,49</i>		<i>53 237,45</i>

Jean-François CAPO CANELLAS indique d'une subvention de 52.272,00 € obtenue durant le dernier trimestre 2007 sur le projet de la Poste vient rééquilibrer le déficit apparent de la section d'investissement (mais elle ne peut être inscrite dans les restes à réaliser n'ayant pas été budgétée au préalable).

Après lecture du Compte administratif, Monsieur Le Maire se retire. Le Doyen d'âge, Michel BOURDEAU préside la séance.

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2007 et le compte administratif :

1) **constate** aussi bien pour la comptabilité publique que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

2) **reconnait** la sincérité des restes à réaliser

3) **arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et **adopte** le compte administratif par 13 voix pour et 1 abstention. (Monsieur Le Maire ne participe pas au vote)

3. Compte de Gestion 2007

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2007, après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2006, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la régularité des écritures,

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2007 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2007 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

4. Affectation du résultat

Monsieur Le Maire propose que le résultat excédentaire de la section de fonctionnement de 83.4384,94 € soit affecté en recettes comme suit :

- ↳ au compte 1068 « Autres réserves », la somme de 50.000,00 € pour couvrir le besoin de financement
- ↳ au compte 002 « Excédents antérieurs reportés», (section de fonctionnement) la somme de 33.438,94 €

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal **accepte** la proposition de Monsieur Le Maire et **décide** d'affecter le résultat tel que présenté.

5. Délibération classes découvertes

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal la demande de financement des classes découvertes déposée par les enseignants, selon le programme suivant :

a) Classe du CE2 : Randonnée ânes dans le Parc naturel Régional des Boucles de la Seine-Normande et découverte du patrimoine pendant 4 jours (3 nuitées) du 20 au 23 mai 2008

Budget de l'opération pour la participation de 28 élèves = 3.360 €

Plan de financement : 50% à la charge des familles, soit 1.680 €
25% financé par la coopérative scolaire, soit 840 €
25% financé par la collectivité, soit 840 €

b) Classes de CP et CE1: sur le thème de l'environnement et du développement durable, séjour à CLINCHAMPS-sur-ORNE (Calvados) pendant 5 jours (4 nuitées) du 31 mars ou 4 avril 2008

Budget de l'opération pour la participation de 58 élèves = 11.760 €

Plan de financement : 50% à la charge des familles, soit 5.880 €
25% financé par la coopérative scolaire, soit 2.940 €
25% financé par la collectivité, soit 2.940 €

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, **décide**, à l'unanimité :

- **d'inscrire** au budget 2008, une participation de 3.780 € pour les classes découvertes
- **charge** Monsieur Le Maire d'effectuer les démarches pour l'obtention d'une subvention auprès du Conseil Général,
- **autorise** le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

6. Délibération signature contrat enfance jeunesse

Jean-françois CAPO CANELLAS, Maire Adjoint, rappelle que par délibération du 6/5/2002, le Conseil Municipal avait adopté la signature, avec la CAF, d'un contrat temps libre pour la période 2002 à 2004. Par délibération du 5/7/2005, le dispositif avait été reconduit. Ce dispositif 'Contrat temps libre' doit maintenant être remplacé par un contrat enfance jeunesse.

Par ce nouveau contrat, La Caisse d'Allocations Familiales s'engage à cofinancer les actions et les projets en faveur de l'accueil des enfants et des jeunes de moins de 18 ans.

Ce contrat sera d'une durée de 4 ans. Le taux de participation de la CAF est calculé sur des prix plafonds établis à partir de prix de revient moyen de chaque action.

La CAF apporte un soutien financier à hauteur de 55% du coût résiduel à la charge de la Collectivité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **autorise**, Le Maire, à signer le prochain contrat enfance jeunesse aux conditions précitées, ainsi qu'à engager les dépenses y afférentes
- **précise** que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets des exercices concernés.

7. Délibération subventions construction maison des jeunes

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil que la municipalité a acquis en 2007 une parcelle située dans le périmètre de l'école afin d'y construire une maison des jeunes qui accueillera également le centre de loisirs péri-scolaires. Il rappelle que Le Conseil a déjà approuvé ce projet.

Les derniers aménagements du projet portent l'estimation de la construction à un coût prévisionnel de 352.000,00 € H.T. Il est proposé de solliciter de nouvelles subventions en complément de celles déjà obtenues.

Le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur Le Maire et sur sa proposition, après en avoir délibéré,

- **décide** la construction d'une maison des jeunes dont le coût prévisionnel global est estimé à 352.000,00 € H.T.
- **sollicite** les concours financiers des partenaires institutionnels
- **autorise** Le Maire à déposer les dossiers de demandes de subventions correspondants et à signer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

Les crédits budgétaires seront ouverts aux budgets des exercices concernés.

8. Sente communale n° 9

Didier LEGRAND annonce que la sente communale n° 9 appelée «sente des amoureux » est ouverte aux promeneurs. Les 320 mètres de réhabilitation du chemin permet la jonction du Chemin du Gal et du Prestel. La signalisation reste à faire.

9. Information crèche

Les membres du Conseil sont invités, par Madame TOCQUEVILLE, Présidente du SIVU, à une visite des lieux, le samedi 1^{er} mars.

Monsieur CAPO CANELLAS informe que le personnel de la crèche vient d'être recruté (une auxiliaire de puéricultrice et 2 aides maternelles). Un jury, composé de Madame TOCQUEVILLE, de La Directrice, de Monsieur LEMERCIER et de lui-même, a procédé aux entretiens après une pré-sélection pour les postes d'aides maternelles sur l'obtention du CAP petite enfance et une expérience prolongée dans le secteur de la petite enfance (crèche ou maternelle).

Le personnel prendra son service le 24 mars pour une ouverture prévue le 31 mars prochain.

Les prévisions d'inscriptions sont estimées à environ 50% du seuil d'occupation sur 2008, pour atteindre l'an prochain un taux de remplissage de 70% avec pour objectif à terme, un taux moyen d'occupation de 80%.

10. Suivi des travaux

- ↳ Les travaux de la salle polyvalente sont terminés, seul le carrelage reste à poser,
- ↳ Le planning des travaux de la poste est respecté pour une mise hors d'eau du bâtiment mi-mars,
- ↳ La finition des travaux au terrain de tennis, nécessitant un temps plus clément, est programmée en avril. Toutefois, afin de rendre le terrain utilisable jusqu'à cette date, l'entreprise va être sollicitée pour la pose du filet et des poteaux.

11. Organisation bureaux de votes des 9 et 16 mars

Le planning de permanence est établi comme suit :

Heures de Permanence	Permanence du 9 mars	Permanence du 16 mars
8 h à 10 h 30	Michel BOURDEAU Didier SAILLY Jean-Pierre BELLONET	Michel BOURDEAU Didier SAILLY Jean-Pierre BELLONET
10 h 30 à 13 h	Jacky LE COUSIN Yves BAZIRE Didier LEGRAND	Jacky LE COUSIN Yves BAZIRE Didier LEGRAND
13 h à 15 h 30	Guy DA LAGE Bernard LEGOIS Jean SIMON	Guy DA LAGE Bernard LEGOIS Patrice HALLEY
15 h 30 à 18 h	Jean-François CAPO CANELLAS Pierre PASQUIS Pascale BERTIN	Jean-François CAPO CANELLAS Pierre PASQUIS Pascale BERTIN

12. Questions diverses

Guy DA LAGE interroge Pierre PASQUIS sur l'enquête menée pour l'acquisition d'un défibrillateur. Les informations recueillies (comme la formation des utilisateurs, le coût d'un budget de fonctionnement pour le changement des piles évalué à environ 300 à 400 € par an, le risque de vol, etc.) conduisent à pousser plus loin la réflexion avant de se prononcer sur cette acquisition.

Par ailleurs, il informe le Conseil que le climatiseur de la cantine doit être remplacé pour un coût de 2.140 €, le Conseil donne son accord.

13. Tour de Table

- Didier LEGRAND informe qu'une réunion du PNR a eu lieu ce jour, avec pour thème L'ARMADA.
- Pascale BERTIN signale des dysfonctionnements dans la distribution du courrier. De nombreux habitants s'étant déjà manifestés, Monsieur Le Maire précise qu'il a pris contact avec La Direction de la Poste pour faire part de ces problèmes de distribution.
- Yves BAZIRE évoque la nécessité de refaire la numérotation des habitations dans certaines rues.
- Michel BOURDEAU rappelle le repas des anciens, le dimanche 2 mars.
- Jacky LE COUSIN demande la mise en place d'une barre maintenant le filet des buts au terrain de foot et annonce que le thème retenu pour la Fête Saint Sauveur est « Les Vikings ».
- Didier SAILLY souhaite bonne chance aux futurs candidats aux élections et souhaite que cette nouvelle équipe fasse, de l'assainissement du Puits Fouquet, sa priorité d'action.
- Jean-Paul BEAUVAIS informe qu'un courrier du PAR confirme la prise en compte des observations formulées pour la rédaction de la charte lors de la dernière réunion.
- Patrice HALLEY signale le mauvais état du camion de la Commune.
- Bernard LEGOIS souhaite bonne chance aux candidats des futures élections.

Pour conclure, Guy DA LAGE remercie les membres du Conseil pour leur collaboration efficace durant ses 7 années de mandat.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, le Maire clôt la séance à 22 h 40.

Pour extrait certifié conforme

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité
COMMUNE DE SAHURS

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 21 mars 2008

Date de la convocation	18/03/2008	Conseillers en exercice	15
Date d'affichage	18/03/2008	Conseillers présents	15
		Conseiller absent/représenté	

L'an deux mil huit, le vingt et un mars le Conseil Municipal, légalement convoqué à 20h45, s'est réuni sous la présidence de **M. Guy DA LAGE, Maire**

Etaient présents : Dominique Allingre, Jean-Paul Beauvais, Alain Bonte, Vincent Buisson, Josée Certain , Chaharane Chaher, Patrice Halley, Thierry Jouenne, Guy Da Lage, Frédérik Lebigre, Didier Legrand, Pierre Pasquis, Stéphane Prouin, Bertrand Tardif, Sylvie Vanderhoeven

Secrétaire de séance : Rosamée Guignery, Thierry Jouenne

Ordre du jour

Installation du nouveau Conseil

Election du Maire

Election des adjoints

Délibération, désignation du Représentant de la commune au Conseil de la CAR (Communauté d'Agglomération Rouennaise)

Délibération, désignation des Représentants au S.I.V.U.

- Guy Da Lage, Maire sortant, donne les résultats officiels des élections Municipales et fait l'appel des conseillers élus.
- Pierre Pasquis, Doyen d'âge, prend la direction des débats et propose que le Conseil Municipal procède à l'élection du Maire.

1 candidat : Guy Da Lage

Vote : 15 votants, 14 voix pour Guy Da Lage, un blanc

Guy Da Lage élu Maire de Sahurs au 1^{er} tour de scrutin

- Monsieur le Maire reprend la direction des débats et propose que le Conseil Municipal élise 4 adjoints. Le Conseil vote à main levée et vote oui à l'unanimité
- Vote pour le 1^{er} adjoint :

1 candidat : Pierre Pasquis

Vote : 15 votants, 13 voix pour Pierre Pasquis, 2 blancs

Pierre Pasquis élu 1^{er} adjoint au 1^{er} tour de scrutin

- Vote pour le deuxième adjoint

1 candidat : Patrice Halley

Vote : 15 votants, 13 voix pour Patrice Halley, 2 blancs

Patrice Halley élu deuxième adjoint au 1^{er} tour de scrutin

- Vote pour le troisième adjoint

1 candidat : Didier Legrand

Vote : 15 votants, 14 voix pour Didier Legrand, 1 blanc

Didier Legrand élu troisième adjoint au 1^{er} tour de scrutin

- Vote pour le quatrième adjoint

1 candidat : Alain Bonte

Vote : 15 votants, 13 voix pour Alain Bonte, 2 blancs

Alain Bonte élu quatrième adjoint au 1^{er} tour de scrutin

- Désignation du représentant de la Commune au Conseil de la CAR. Guy Da Lage se propose d'être ce représentant en tant que Maire.

Le conseil approuve par un vote à l'unanimité à main levée.

Guy Da Lage, Maire de Sahurs, est désigné Représentant de la commune de Sahurs au Conseil de la CAR

- Désignation de quatre Représentants au S.I.V.U. Sont candidats :

Guy Da Lage et Pierre Pasquis en tant que titulaires

Didier Legrand et Jean-Paul Beauvais en tant que suppléants

Le conseil approuve par un vote à l'unanimité à main levée

Guy Da Lage et Pierre Pasquis désignés représentants titulaires au S.I.V.U.

Didier Legrand et Jean-Paul Beauvais désignés suppléants au S.I.V.U.

- **Madame Sylvie Vanderhoeven transmet sa démission écrite à Monsieur le Maire qui l'accepte**

Informations diverses :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal

- que le budget 2008 devra être voté avant le 15 Avril 2008
- qu'il va falloir définir les commissions, établir la régie d'avance
- qu'il va falloir définir les attributions du Maire et des Adjointes
- qu'il faut fixer une date pour la prochaine réunion du Conseil Municipal

21h 15 : La séance est levée

Pour extrait certifié conforme

Merci à nos annonceurs

Ils nous aident à réaliser Le JOURNAL

Aidez-les

En leur réservant votre clientèle

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Zoé NOSREE

le 24 mars 2008

DECES

Robert VETU

le 31 décembre 2007

Janine MORIN

le 28 février 2008

Bernard AMOURETTE

le 29 mars 2008

Il y a un an, nous fêtons les noces d'or de Mr et Mme PROUIN. Le journal ayant omis cette annonce, nous les prions d'accepter nos vœux pour ce 51ème anniversaire.

RAPPEL

Aux nouveaux habitants et à d'autres qui ne l'auraient pas encore fait, nous vous invitons à passer à la mairie avec votre livret de famille afin de procéder à votre recensement dans notre commune et à **vos inscriptions sur les listes électorales avant le 31 décembre 2008.**

Nous vous rappelons que l'inscription des jeunes de 16 ans est obligatoire à la mairie dans le mois de l'anniversaire. C'est une démarche qui permet:

- ◆ de vous inscrire aux examens et concours (brevet, bac, permis...)
- ◆ d'assister à la journée « citoyenne ».
- ◆ d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales. Il est toutefois nécessaire de vérifier cet enregistrement auprès de la mairie.

Nous vous demandons également de déclarer à la mairie les naissances qui se font hors mariage; en effet, seules les autres nous sont systématiquement transmises.

La mairie est ouverte de 14 à 19 heures les lundis, mercredis et vendredis.

AVIS

A la demande des services municipaux, des postes, de la gendarmerie, des pompiers et des services sanitaires (ambulance, infirmières, médecins et SAMU) ainsi que des nombreux livreurs et prestataires de services, il est très important qu'en plus du numéro de votre domicile apparaissent vos nom et prénom sur le lieu de votre demeure; il est également nécessaire que votre boîte aux lettres soit suffisamment grande et surtout en bon état pour que votre courrier et autres avis ne soient pas détériorés.

DATES À RETENIR

Dans les communes d'**HAUTOT sur SEINE, QUEVILLON, SAHURS, SAINT PIERRE de MANNEVILLE ET VAL de la HAYE**

MOIS	Date	Activités	Organisateurs	Lieu
Avril	6	Fête des plantes	Comité des fêtes	Hautot
	6	Loto	ASCQ	Quevillon
	19	Pétanque	S.L.S	Sahurs
Mai	4	Foire à tout	Comité des Fêtes	Sahurs
	8	Armistice	ACPG	Sahurs, Saint Pierre, Hautot
	17	Pétanque	S.L.S.	Sahurs
	18	Sortie VTT	Foyer rural	Saint Pierre
	18	Foire à tout	Comité des Fêtes	Val de la Haye
	23	Coinchée	Comité des Fêtes	Sahurs
	30	Foire à tout et pétanque	ASCQ	Quevillon
	31	Kermesse de l'École	École Franck Innocent	Sahurs
Juin	1	Foire à tout	Comité des Fêtes	Hautot
	14	25 ^{ème} anniversaire	SLS	Sahurs
	28	Fête de la musique	Initiatives jeunes Comité des Fêtes	Sahurs
	29	Entrecôte	Comité des Fêtes	Hautot
	29	Exposition de fin d'année	L'Âge d'Or	Sahurs

TARIFS MUNICIPAUX 2008

CANTINE	Repas enfant : 3 € Repas enfant avec réduction* de 25% : 2,25 € Repas enfant avec réduction* de 50% : 1,50 € Repas enfant avec réduction* de 75% : 0,75 € Repas adulte : 4,35 €
GARDERIE 1er chiffre : tarif normal, chiffre entre parenthèses : tarif réduit -25 %*	Matin ou soir → 18h : 2,55€ (1,91€) Soir → 18h30 : 3,50€ (2,63€) Mercredi la matinée : 5 € (3,75€) Mercredi AM → 18h : 5 € (3,75€) Mercredi AM → 18h30 : 5,95€ (4,46€) Mercredi journée → 18h : 8,10€ (6,08€) Mercredi journée → 18h30 : 9,20€ (6,90€)
CENTRE DE LOISIRS 1er chiffre : tarif normal, chiffre entre parenthèse : tarif réduit -25 %*	Journée salhuciens : 11,95€ (8,95€) Par jour semaine complète salhuciens : 10,85€ (8,15€) Journée horsains : 14,20€ Par jour semaine complète horsains : 13,15€

* les tarifs réduits sont applicables à toutes les familles dont le quotient familial est inférieur au seuil d'aide fixé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), soit 600 € par personne et par mois.

RENSEIGNEMENTS AUPRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE
POUR TOUTE DEMANDE D'AIDE

CONCESSIONS CIMETIÈRE TOMBES ET COLUMBARIUM	Concessions tombes 30 ans : 140 € 50 ans : 270 € Concessions columbarium salhuciens 30 ans : 140€ 50 ans : 270€ Concessions columbarium horsains 30 ans : 490 €
--	---

PERMIS DE CHASSE	par an : 40 €
-------------------------	---------------

LOCATION SALLE POLYVALENTE	Petit foyer vin d'honneur : 85 € Petit foyer 1 journée : 170 € Petit foyer week-end : 200 € Salle + petit foyer vin d'honneur : 150 € Salle + petit foyer 1 journée : 300 € Salle + petit foyer week-end : 400 €
---------------------------------------	---

PUBLICITÉ <i>Sahurs Le Journal</i>	1/8 de page : 70 € 1/4 de page : 100 € 1/2 page : 170 €
---	---

DROIT DE PLACE SUR LE PARKING COMMUNAL	par jour : 25 €
---	-----------------



DOUDOU PIZZA

chez vous le vendredi
de 16h30 à 21h
place de la mairie

un grand choix de pizza
une nouvelle spécialité tous les mois

Tél: 06.15.68.70.68



DREAMAGE P HOTO

Audrey Chevreau
(photographe)
10 rue Marbeuf
76113 Sahurs

portraits
reportages (mariages, entreprises...)
créations (cartes postales, calendriers...)
événementiel

dreamage_audrey@hotmail.fr
<http://dreamage-photo.com>
siret: 490 168 085 00010

Fleurs en Seine

Sahurs

Fleurs
Toutes compositions
Cérémonies
Mariage - Deuil
Articles de décoration

Ouvert jeudi, vendredi, samedi
et dimanche matin
Autres jours sur commande

13, rue de Bas - 76113 SAHURS
06 71 04 32 33 ou 02 35 23 56 33
commerce en ligne : www.fleursenseine.com



Coiffeur Homme Femme

Au Fil du Tif

10 RUE DE BAS 76113 SAHURS Tél: 02.35.64.98.06



www.boucle-en-scene-immobilier.com
Le spécialiste de la Boucle de Roumare

Quel acquéreur n'a jamais rêvé, en poussant la porte d'une seule agence immobilière, d'y trouver l'ensemble des offres disponibles sur le marché en ne conservant pour autant qu'un seul interlocuteur ?

C'est dans cette optique que l'agence **Boucle en Scène** a adhéré au **Service Inter Agences** rouennais, pour être toujours plus à l'écoute de vos projets immobiliers.

FNAIM

L'immobilier en toute sécurité



Service Inter Agences

Tél: 02.32.80.23.88

Port: 06.19.90.27.51
06.08.77.49.66

13D, rue du bas SAHURS (76 113)

TRAVAUX PUBLICS

(professionnels & particuliers)



Certification France ISO 9001- 2000.

Chemin du Gal - B.P. n° 5
76113 SAHURS

☎ 02 35 34 96 84
Fax 02 35 34 97 01

Multi-Réseaux@wanadoo.fr

ARC EN TERRE



9, rue de Seine
76113 Sahurs
tél. : 02 35 32 82 27

QUALITE DE VIE

L'été est bientôt là et, comme chaque année à cette époque, les tondeuses et autres engins à moteur vrombissent de nouveau

Nous vous rappelons qu'un arrêté municipal fixe les horaires durant lesquels l'utilisation de ces appareils est autorisée

Malheureusement, de nombreuses plaintes parviennent tous les ans en mairie pour faire constater leur non respect, particulièrement le week-end. Il faut avouer que le port d'un casque pour les oreilles ne favorise pas la convivialité des repas dans le jardin, ni le confort de la sieste à l'ombre...

Autant une tolérance d'une dizaine de minutes peut-être admise pour terminer un travail commencé dans les horaires autorisés, autant il est inadmissible d'entendre une tondeuse se mettre en marche à midi moins cinq ou à 16h le dimanche. Ceci est valable aussi pour les divers engins de travaux bruyants.

JOURS	HORAIRES
Du lundi au vendredi	8h à 20h
Samedi	8h à 12h et 14h à 19h
Dimanche et jours fériés	10h à 12h



Le respect des horaires participe à la qualité de notre environnement sonore qui est autant le votre que celui de vos voisins. Les impératifs de la vie à la campagne ne doivent pas faire oublier les règles les plus élémentaires de CIVISME ET DE COURTOISIE

NIDS DE GUEPES, ABEILLES ET AUTRES...

Nous vous rappelons que la commune assure gratuitement la destruction des nids de guêpes sur simple demande en mairie (tél : 02 35 32 46 03)

Le personnel communal étant équipé en matériel spécialisé, il est totalement inutile de s'adresser aux pompiers, d'autant plus que ceux-ci seraient dans l'obligation de facturer leur intervention

Par ailleurs, les nids d'abeilles ne devant pas être détruits, nous vous conseillons de vous adresser à un apiculteur (M. Jacky BELLLOT à GRUGNY tél 06 15 43 00 69) ou de vous renseigner auprès du monde merveilleux des abeilles à Mesnil sous Jumièges (tél 02 35 91 36 76)

L'association CIVAM (Centre d'Initiation et de l'Apiculture Moderne) a entre autres, des adhérents à Si on téléphone à cette association, elle envoie dans les l'apiculteur intéressé le plus proche. L'opération est N° de téléphone : 02 35 37 80 37



Valorisation de Hautôt et à Sahurs. meilleurs délais entièrement gratuite

STRUCTURE MULTI-ACCUEIL INTERCOMMUNALE



CRECHE

Les p'tits pirates en Seine

HALTE -GARDERIE

Univers ludique et paisible de la petite enfance

Cette structure petite enfance est gérée par un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) regroupant les communes de SAINT-PIERRE DE MANNEVILLE, SAHURS et HAUTOT-SUR-SEINE.

Lieu

Chemin de la Croix Blanche 76113 Hautot sur Seine (tél. 02-35-65-53-76)

Objectif

Accueillir des enfants de 2 mois 1/2 à 4 ans à temps plein ou à temps partiel.

Horaire d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Composition de l'équipe

- Une directrice éducatrice de jeunes enfants,
- Une éducatrice de jeunes enfants,
- Une auxiliaire de puériculture,
- Deux aides maternelles (CAP petite enfance)

Organisation

Accueil de 14 enfants ayant chacun une référente dans l'équipe éducative.

Conditions d'accueil

Inscription auprès de la directrice avec un entretien convivial et une visite de la structure multi-accueil.

Quand la date d'entrée est prévue, nous envisageons avec les parents une semaine d'adaptation avant l'arrivée définitive de l'enfant.

Tarifs

La participation financière des familles est fixée sur la base d'un taux d'effort horaire proportionnel au nombre d'enfants à charge et appliquée aux ressources mensuelles des familles (barème CAF).

Une majoration de 30% est appliquée aux familles ne résidant pas dans les communes appartenant au SIVU.

En toute simplicité, venez:

- pour tous renseignements,
- pour visiter la structure multi-accueil,
- pour inscrire vos enfants.

Nous vous recevrons avec plaisir et disponibilité.

L'équipe éducative



La structure multi-accueil « **Les P'tits Pirates en Seine** » est ouverte depuis le lundi 31 mars 2008 à Hautot sur Seine.

Cette structure accueille les enfants âgés de 2 mois 1/2 à 4 ans en crèche et en halte-garderie. Les moyens de garde proposés permettent de répondre aux mieux aux besoins des familles.

La crèche est un moyen de garde journalier où l'enfant vient régulièrement dans la semaine: 3 jours, 4 jours ou 5 jours.

La halte-garderie est un moyen de garde ponctuelle qui dépend de vos besoins: 3 heures, une matinée, un après-midi ou une journée.

Dix enfants bénéficient déjà de l'accueil de cette structure, des places sont encore disponibles, pour tous renseignements vous pouvez venir ou téléphoner. La directrice et l'équipe éducative répondront à vos questions.



ACCUEIL-ADOS

10-16 ans



L'équipe de l'Accueil-Ados vous donne rendez-vous du **lundi 7 juillet au vendredi 1^{er} août 2008**.

Agréés auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sports, les animateurs de l'Accueil-Ados proposeront tout au long de ces 4 semaines, de multiples activités **sportives, culturelles** ainsi que **deux mini-séjours**.

L'Accueil-Ados fonctionnera selon les modalités suivantes :

Lieu	Salle	Polyvalente
Horaires	Du lundi au vendredi	de 10 H à 18 H 00
*Tarifs 2008	SALHUCIENS	HORSAINS
Inscription semaine complète	10.85 € / jour	13,15 € / jour
Mini camps		
Inscription à la journée	11.95 € / jour	14,20 € / jour

***AIDE FINANCIERE** : Une déduction de 25 % pourra être accordée aux familles habitant la commune et dont le quotient familial est inférieur à 550 euros/mois/personne. La demande doit être effectuée auprès du secrétariat municipal en joignant une fiche d'imposition.

INSCRIPTIONS EN MAIRIE DEBUT JUIN

Le lundi, mercredi et vendredi de 14h à 19h

Renseignements : François (animateur jeunesse)
06.15.99.96.71

LES ANCIENS COMBATTANTS

Le Samedi 26 Janvier 2008, les membres de la section intercommunale de ST PIERRE DE MANNEVILLE, HAUTOT SUR SEINE et SAHURS se sont réunis pour leur « Assemblée Générale » dans le petit foyer de la salle polyvalente « Roger Pasquis » à SAHURS.

En ouvrant la séance, le Président Guy DA LAGE fit observer une minute de silence à la mémoire de notre ami Jean MULOT décédé en Juin 2007.

Puis il félicita l'ensemble des présents pour leur assiduité, nous étions 30 adhérents et 6 épouses venues nous rejoindre et excusa un bon nombre de camarades retenus, en majorité pour des problèmes de santé.

Après le paiement des cotisations, Michel BOURDEAU, secrétaire, retraça les principales activités de la section en 2007. Vente de 450 calendriers, le 9 Janvier galette des rois, le 27 Janvier Assemblée Générale de la section, les 14 et 15 Avril participation au Congrès Départemental à Pavilly, le 21 Avril voyage pour 62 personnes au Bourget (musée de l'aviation), les manifestations aux monuments aux Morts dans les 3 communes les 8 Mai, 11 Novembre et 5 Décembre avec remises de décorations, le banquet du 11 Novembre pour 96 personnes, la distribution des colis pour les adhérents de plus de 75 ans et à nos camarades malades ainsi que pour les veuves de la section.

Puis Jacques MOREL, trésorier, donna le compte rendu financier de l'année 2007, insistant sur la vente des calendriers, principale ressource de la section, ce qui nous permet de faire de l'action sociale dans les 3 communes en donnant à Noël et en fin d'année des dons aux écoles ainsi qu'une participation aux banquets des personnes âgées, toujours dans les 3 communes.

Ces deux rapports mis aux voix, furent approuvés à l'unanimité par l'ensemble des présents.

Pour la réélection au Conseil d'Administration, le tiers sortant, André FOURNIER, Michel JONQUAIS, Charles NOTHIAS, a été réélu à l'unanimité. Jean-Claude LECLERC a été élu en remplacement de Jean MULOT décédé.

Le Président Guy DA LAGE nous expose ensuite le projet de voyage qui aura lieu cette année fin Avril ou en Mai. Six propositions ont été retenues, mais c'est en réunion de bureau que le choix sera fait.

Le Président nous donne ensuite des informations sur la retraite du combattant qui passe cette année de l'indice 37 à 39, avec un objectif de 48 en 2012.

Dans les questions diverses, plusieurs sociétaires ont demandé s'il serait possible de faire de temps en temps des rassemblements plus élargis dans les deux autres communes de la section. Ce sujet demande réflexion et sera abordé en réunion de bureau.

Après le jeu des questions-réponses, l'assemblée générale 2008 s'est terminée par le verre de l'amitié en présence de plusieurs épouses venues rejoindre leurs maris.

Le Secrétaire
Michel BOURDEAU

REPAS DES ANCIENS

En ce dimanche 2 mars 2008, Guy DA LAGE, maire de Sahurs, entouré de son conseil municipal et de notre conseiller général Dominique RANDON, a accueilli dans la salle Roger Pasquis les 126 participants au banquet annuel des personnes âgées, offert par le centre communal d'action social(CCAS).

M. le maire a souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants, de plus de 65 ans et retraités qui venaient au banquet pour la première fois.

Puis il a excusé quelques personnes absentes pour diverses causes et en particulier la santé.

Depuis plusieurs années, il n'y a plus de musique pendant le repas, mais l'ambiance amicale et les conversations vont bon train à chaque table. Toutes ces personnes semblent très heureuses de se retrouver, elles ont tant de choses à se dire ... tant de souvenirs à se remémorer ...

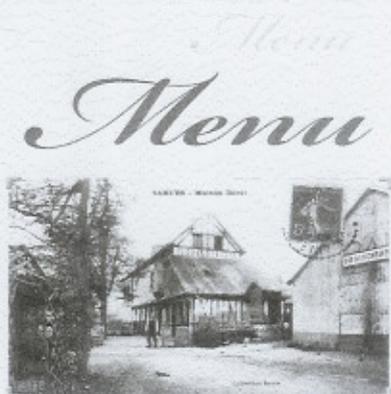
Comme d'habitude, c'est la dynamique équipe de Coudray Traiteur « le Rouennais » qui a servi ce festin très apprécié par l'ensemble des convives. Nous avons pu déguster:

- une mise en bouche avec apéritif et amuse-gueule: « Bienvenue à tous »
- « La marmite dieppoise »
- Le trou normand composé « d'une pirogue brayonne »
- « le gigot et sa suite... »
- « Salade et son beignet » de fromage
- « Vacherin vanille framboise »

Vers 18h30, nos braves anciens ont quitté la salle heureux de cette journée, avec encore quelques bulles de champagne dans la tête et nous confiant avec un sourire: « on espère bien être encore là l'année prochaine ».

Nous espérons vous y retrouver encore plus nombreux l'an prochain.

Encore un grand merci aux professionnels et à nos bénévoles qui ont aidé à la réussite de cette journée.



Dimanche 2 mars 2008

Voici le menu de ce fabuleux repas qui représente la maison Denis, aujourd'hui le café de Rouen; sur la bâtisse de droite il y a une enseigne qui indique : »tir à la carabine ». On distingue le puits entre les deux bâtiments et une petite tonnelle qui doit bien rappeler quelque chose à nos anciens ...

UN EXEMPLE POUR TOUS

12 MARS 2008

Décès de Lazare PONTICELLI

Avec lui disparaît le dernier des combattants de la Grande Guerre 1914-1918 ainsi que le dernier des fondateurs de la société qui porte son nom.

Il est né à Bettola, petite ville italienne le 7 décembre 1897 ; petite anecdote en fait il serait né le 24 décembre et déclaré le 27, mais avec le temps le 2 du 27 aurait disparu ce qui vieillit Lazare de 20 jours !

Il grandit dans une famille très pauvre de 7 enfants, sa mère décide de quitter l'Italie pour la France pour gagner plus d'argent alors qu'il n'a que 2 ans, son père qui travaille sur les foires et occasionnellement comme menuisier ou cordonnier, décède subitement ainsi que son frère quelque temps après le départ de sa mère.

Le reste de la famille part à son tour pour la France et Lazare reste chez des voisins en Italie.

Lazare dès 6 ans commence à travailler, il garde son argent pour partir à son tour en France et ne sachant pas si la somme qu'il a économisée lui suffira court derrière le train jusqu'à la frontière française, il évitera même de porter ses sabots aux pieds pour ne pas les abîmer !

En 1906 il débarque à Paris gare de Lyon, à l'âge de 9 ans sans savoir ni lire, ni écrire, ni parler français.

Il restera 3 jours à dormir dans la gare avant d'être accueilli par un bistrotier italien dont il se rappelait le nom, point de passage des habitants de son petit village arrivant à Paris.

Il travaille alors à rendre des services aux commerçants et en 1911 il obtient un permis de travail et son premier emploi consiste à livrer du charbon aux clients

En 1913 il crée une première entreprise de ramonage avec un ami de son âge, mais l'arrivée de la guerre fait chuter le nombre de clients. Il décide donc pour ne pas repartir en Italie de s'engager dans la Légion.

Au début de l'été 1914, il renoue contact avec son frère Céleste qui comme lui s'était engagé dans un régiment appartenant à la France.

Ils sont tous les deux mobilisés au front, son frère Céleste est blessé au Chemin des Dames et Lazare lui prodigue les premiers soins.



Les combats sont terribles, les brancardiers ne prennent plus le risque de récupérer les blessés coincés dans le no man's land entre les deux lignes.

Lazare n'en pouvant plus d'entendre les cris de souffrance de ses camarades agonisant entre les lignes ira les chercher.

Cette nuit là il sauve la vie de 2 soldats : un Allemand blessé qu'il ramènera dans la tranchée allemande et un soldat français qu'il tira jusqu'à la tranchée française.



En 1915 lors de l'entrée de l'Italie dans le conflit, Lazare est encore à Verdun, il est démobilisé mais refuse de rejoindre l'Italie. Il retourne à Paris avec son frère ou ils vont travailler à monter des cheminées et des réservoirs.

Fin 1915 il doit rejoindre l'Italie pour participer aux combats contre l'empire Autriche-Hongrie et ce sont les gendarmes qui l'obligeront à quitter la France.

Il participe à un épisode de fraternisation entre soldats italiens et soldats austro-hongrois, sa compagnie passe en conseil de guerre Lazare risque le peloton d'exécution, mais il est réaffecté en Slovénie face à une compagnie autrichienne d'élite.

Il réussit avec ses compagnons à conquérir une tranchée ennemie et à faire 250 prisonniers. Il sera blessé au visage et opéré sans anesthésie.

En 1918, il repart au combat après une convalescence.

Il est démobilisé en 1920 et retourne à Paris, chez son frère Céleste. Avec leur troisième frère Bonfils, ils créent leur société « Ponticelli frères » une société de fumisterie.

En 1923 Lazare se marie avec Clara une française, il aura trois enfants. La société prend de l'essor dans les années 30 : montage d'unité de stockage pétrolière, vérification de chaudière...

En 1938 Lazare perd son jeune fils Jean

En 1939 les trois frères obtiennent la nationalité française par naturalisation

Il veut s'engager au 3^{ème} bureau du département de la seine, mais jugé trop vieux pour le service actif, il est renvoyé à son entreprise afin d'œuvrer pour l'effort de guerre.

En mai 1940 Lazare et sa famille partent en exode dans le sud de la France

En 1942 il obtient un laissez-passer pour Paris

Il s'engage dans la résistance et aide les FFI en mettant à leur disposition les véhicules de sa

société, il aide également à blinder les portes et confectionne des cocktails Molotov.

Après la guerre les activités reprennent, il y a énormément de travail de reconstruction.

Dans les années 50 le groupe Ponticelli voit le jour avec la création de la société Pontic spécialisée dans la tuyauterie industrielle.

Lazare prendra sa retraite au début des années 60.



Il disait :

« Nous avons fait une guerre sans savoir pourquoi, mais nous la faisons. Pourquoi se tirer dessus alors que l'on ne se connaît pas ? Il y avait des gens qui avaient des familles à nourrir »

« Avant de passer à l'attaque, les camarades et moi on se disait : si je meurs tu penseras à moi. C'est pour cela que, depuis que la guerre est terminée, je vais tous les 11 novembre au monument aux morts. »

« J'ai tout appris de quatre à sept ans et ce que mon père m'a dit, je ne l'ai jamais oublié : avec le courage on arrive toujours à ses fins ; bien sûr on vit des mauvais moments, mais aussi des bons. »

Le 17 mars à 11 heures des obsèques

nationales furent célébrées en présence du chef de l'Etat à l'église Saint-Louis des Invalides à Paris.

Jacques CHIRAC avait proposé que le dernier des poilus français soit, avec son accord écrit, inhumé au côté du « Soldat inconnu » sous l'Arc de triomphe.

Lazare PONTICELLI avait décliné cet honneur et a été inhumé dans le caveau familial d'Ivry-sur-Seine.

*Après ces quelques lignes il m'est venu un sentiment de honte d'avoir ignoré, je l'avoue, l'existence même de cet homme, mais aussi un grand réconfort de voir que ce sont les valeurs de courage, de fraternité, d'engagement et d'humilité, ces valeurs que je partage qui ont caractérisé la vie de Lazare :
un exemple pour tous .*

VB



Raymonde et Charles alloués
 nous remercions et remercions toutes les personnes
 qui ont participé par leurs messages et cartes
 leurs présentes tant à l'Eglise. qui aux Vins
 d'honneur et aux Concerts. Aussi que pour
 les envois de fleurs, et cadeaux et toutes
 l'amitié
 Conseil Municipal et les Membres de
 combattant, le Comité des fêtes les personnes
 le club des personnes âgées, et tous les
 salués, et du Rosaire, nous avons été
 très touchés de cette sympathie et amitié.
 Merci encore de tous
 Coeurs Pour Nos Noces D'Or
 Raymonde Charles



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élus municipaux le sont pour une période de 6 ans, l'équipe en place aurait dû être renouvelée il y a un an. Mais d'autres élections comme les présidentielles et les législatives (les députés) étant sans doute jugées plus importantes, ont repoussé au 9 mars dernier le premier tour de nos élections municipales.

Cette équipe aura donc fait un septennat. Il faut signaler que Michel Bourdeau ne se représente pas après 43 ans de présence au conseil municipal de Sahurs.

Il y avait en lice deux listes provenant à parts égales de notre ancien conseil municipal. Au premier tour, il faut pour être élu, la moitié des voix plus une. (378)

Sahurs, 1335 habitants, a 983 inscrits sur sa liste électorale.

Voici les résultats du premier tour:

Inscrits	983	
Votants	798	81,18 %
Nuls	44	5,51 %
Exprimés	754	94,49 %

	Nbr de voix	Pourcentage	
Patrice HALLEY	429	56,9 %	ÉLU
Didier LEGRAND	422	56 %	ÉLU
Vincent BUISSON	391	51,9%	ÉLU
Jean Paul BEAUVAIS	389	51,6%	ÉLU
Pierre PASOUIS	389	51,6%	ÉLU
Sylvie VANDERHOEVEN	385	51,1%	ÉLUE
Alain BONTÉ	380	50,4%	ÉLU
Dominique ALLINGRE	379	50,3%	ÉLU
Thierry JOUENNE	379	50,3%	ÉLU
Régis BILLARD	377	50%	
Jacky LE COUSIN	374	49,6%	
Stéphane PROUIN	368	48,8%	
Johan SAILLY	367	48,7%	
Chaharane CHAHER	360	47,7%	
Jean Francois CAPO CANELLAS	353	46,8%	
Marc LECOMPTE	353	46,8%	
Yves BAZIRE	352	46,7%	
Alain SIMON	348	46,2%	
Josée CERTAIN	347	46%	
Bertrand TARDIF	347	46%	
Claudine LESENS	344	45,6%	
Jean Pierre BELLONET	342	45,4%	
Pascale BERTIN	340	45,1%	
Pascal HILBER	336	44,6%	
Pierre SABATIER	335	44,4%	
Frédéric LEBIGRE	328	43,5%	
Sébastien LEBRAS	326	43,2%	
Jacqueline ALVES E SILVA	318	42,2%	
Isabelle GOUY	315	41,9%	
Ginette SANNIER	295	39,1%	
Guy DA LAGE	114	15,1%	

Plusieurs remarques:

- Le taux de participation est comme d'habitude très important (supérieur à 80 %),
- Le dépouillement s'est déroulé dans la salle polyvalente Roger Pasquis de 18 heures à 23 heures devant une nombreuse assistance (plus 100 personnes),
- 9 sièges sont pourvus,
- 8 sièges sont attribués dès le premier tour à la liste menée par Pierre Pasquis,
- Les résultats bien que probants sont assez serrés,
- 114 voix se sont portées sur Guy Da Lage qui n'était pas candidat,
- Les bulletins nuls sont pour la plupart des erreurs dues à l'inscription de plus de 15 noms sur les bulletins,
- Une quarantaine de voix se portent sur 12 personnes de notre village non candidates,
- Il reste donc 6 sièges à pourvoir au second tour le 16 mars 2008.

Le second tour :

Les deux listes proposent donc au choix des sahuriennes et des sahuriens leur 6 candidats dont Guy Da Lage qui n'a su réfréner sa passion pour les affaires communales.

Pour être élu au second tour la majorité absolue n'est plus requise, il y a 6 sièges à pourvoir les 6 élus sont ceux qui ont le plus de voix.

Voici les résultats du scrutin du 16 mars:

Inscrits	984	
Votants	771	78,35%
Nuls	18	2,33 %
Exprimés	753	97,67 %

	Nbre de voix	Pourcentage	
Guy DA LAGE	450	57,8%	ÉLU
Chaharane CHAHER	411	54,6%	ÉLU
Josée CERTAIN	397	52,7%	ÉLUE
Stéphane PROUIN	393	52,2%	ÉLU
Frédéric LEBIGRE	364	48,3%	ÉLU
Bertrand TARDIF	362	48,1%	ÉLU
Régis BILLARD	356	47,3%	
Johan SAILLY	341	45,3%	
Marc LE COMPTE	314	41,7%	
Jean François CAPO CANELLAS	304	40,4%	
Claudine LESENS	297	39,4%	
Alain SIMON	292	38,8%	
Jacky LE COUSIN	23	3,1%	

Ce second dépouillement a duré 2 h de moins que le premier et s'est terminé vers 21 h. L'assistance une centaine de personnes a applaudi longuement les nouveaux élus.

Quelques remarques:

- La participation est très près des 80 %, alors qu'une majorité avait déjà été élue,
- Le nombre de voix exprimées est, à une près, le même qu'au premier tour,
- Les 6 sièges restants sont tous attribués à la liste déjà majoritaire,
- L'expression des votes est net entre les 2 listes en présence,
- 14 sièges sont attribués à la même liste,
- 16 voix se sont dispersées sur 11 personnes qui ne se sont pas présentées,

Il était habituel que le premier conseil municipal est lieu le dimanche matin qui suit l'élection. Cette fois-ci, il était difficile de le réunir le matin du dimanche de Pâques. C'est pour cette raison que ce premier conseil des nouveaux élus municipaux de Sahurs a lieu le vendredi 21 mars à 20 heures 45 à la salle polyvalente Roger Pasquis.

L'ordre du jour y est simple:

- Élection du maire et de ses adjoints,
- Désignation des représentants de notre commune dans différentes instances.

Voici les décisions du nouveau conseil:

- Guy DA LAGE est élu maire,
- Le premier adjoint : Pierre PASQUIS
- Le deuxième adjoint: Patrice HALLEY
- Le troisième adjoint: Didier LEGRAND
- Le quatrième adjoint: Alain BONTÉ

Le maire Guy Da Lage est désigné représentant de SAHURS à la Communauté d'Agglomération Rouennaise.

Les représentants de la commune au SIVU (crèche halte garderie intercommunale) sont:

Membres titulaires: Guy DA LAGE
 Pierre PASQUIS
Membres suppléants: Didier LEGRAND
 Jean Paul BEAUBAIS

Après ces élections Sylvie VANDERHOEVEN donne sa démission à notre maire.

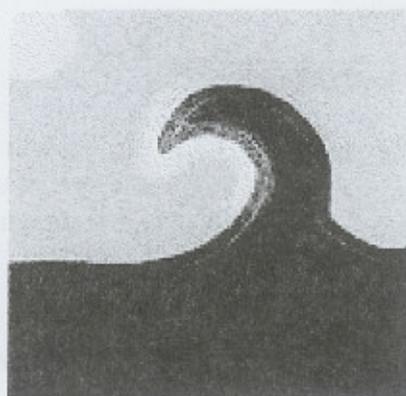
Le conseil municipal ne sera donc constitué que de 14 conseillers dont 8 nouveaux .

Souhaitons à ce nouveau Conseil Municipal

tous nos vœux de réussite

pour le plus grand bonheur de SAHURS et de ses habitants

LES GRANDES MAREES 2008



MAI 2008

Dimanche 04	Coefficient 95
Lundi 05	Coefficient 100/103
Mardi 06	Coefficient 104/104
Mercredi 07	Coefficient 103/100
Jeudi 08	Coefficient 96

JUIN 2008

Mercredi 04	Coefficient 96/97
Jeudi 05	Coefficient 97/96

JUILLET 08

Vendredi 04	Coefficient 95/96
-------------	-------------------

Pour les personnes demeurant dans des zones à risques, il est souhaitable d'éviter les absences prolongées de son domicile et d'être vigilants au moment des plus forts coefficients, y compris **dans les 3 jours avant et les 3 jours après ces dates.**

CAUDEBEC-en-CAUX (S.-Inf.) — Phénomène du Mascaret



Michèle Perré, Editeur L.H. Paris

Mascaret à Caudebec en Caux



Auberge du Grand Turc

www.auberge-du-grand-turc.com

Hôtel du Centre

256, route de Dieppe
Déville-Lès-Rouen



Une salle et
un salon particulier
vous accueillent
pour vos cérémonies
tous budgets.

Pour vos réceptions, demandez
gratuitement notre livret spécial.
Réservation auprès de Sylvie au
Tél./fax : **02 35 74 30 39**

DE NOMBREUX ANNONCEURS

NOUS FONT CONFIANCE ET FONT VIVRE

SAHURS LE JOURNAL

ILS MÉRITENT QUE NOUS LES SOUTENIONS



GARAGE LEFEBVRE Daniel

**Vente et réparation toutes marques
Neuf et occasion**

Dépôt de gaz

3, route de Sahurs

76113 ST PIERRE DE MANNEVILLE

Tél: 02 35 32 07 23 / Fax: 02 35 32 25 49



Lecompte
HORTICULTEUR

46, rue de Bas · 76113 Saint-Pierre-de-Manneville
Tél. 02 35 32 07 28 · Fax 02 35 32 56 66

SIRET 311 900 732 00018 - CODE APE 011 D - CCP ROUEN 244-35 N

VACANDARE s.a.r.l.

MENUISERIE BOIS & PVC - CHARPENTE

POMPES FUNÈBRES PRIVÉES



**ESCALIER
AMÉNAGEMENTS DE COMBLES
DOUBLE VITRAGE
POMPES FUNÈBRES**

**INHUMATIONS - CRÉMATIONS
MARBRERIE - PLAQUES - FLEURS
CONTRATS OBSÈQUES**

76113 Saint-Pierre de Manneville

Tél. : 02 35 32 08 18

Fax : 02 35 34 23 67



68 Route du Havre

76000 ROUEN

Tél. : 02 35 15 94 84

Le nouveau Conseil Municipal



Les conseillers municipaux élus le 16 mars 2008

Voici la composition du conseil municipal de Sahurs et les attributions de chacun de nos conseillers(ère) :



Guy DA LAGE

Maire, élu conseiller municipal pour la première fois en 1995, réélu en 2001 date à laquelle il devient maire de Sahurs et réélu maire en 2008.

En tant que maire, Guy DA LAGE est président de toutes les commissions municipales; il est aussi désigné par le conseil pour le représenter et siéger à la Communauté de l'Agglomération Rouennaise (CAR), ainsi qu'au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique(SIVU) qui gère la crèche halte garderie intercommunale construite à Hautot sur Seine, au SIER (syndicat électrique) et à la commission d'appel d'offre.



Pierre PASQUIS

Premier adjoint, élu pour la première fois en 2001, il devient en 2008 adjoint au maire.

Il est responsable des commissions suivantes: vie économique et financière, impôts et CCAS.

Il siège aux commissions suivantes: urbanisme et travaux, appel d'offres, SIER.

Rappelons que son père Roger PASQUIS fut maire de Sahurs pendant de très nombreuses années.



Patrice HALLEY

Deuxième adjoint, élu pour la première fois en 2001, il devient en 2008 adjoint au maire.

Il est responsable des commissions suivantes: liste électorale, jeunesse et associations.

Il siège aux commissions suivantes:urbanisme et travaux, environnement et développement durable. Il représente le conseil de Sahurs au Syndicat des Prairies et au comité des fêtes.

Voici la composition du conseil municipal de Sahurs et les attributions de chacun de nos conseillers :



Didier LEGRAND

Troisième adjoint au maire, élu conseiller municipal pour la première fois en 1995, réélu en 2001 date à laquelle il devient adjoint au maire de Sahurs et réélu en 2008.

Il est responsable des commissions suivantes: environnement et développement durable, affaires scolaires.

Il siège aux commissions suivantes: CCAS, appel d'offres, vie économique et financière, communication et information.

Il représente Sahurs : au Syndicat des Prairies, au Parc Naturel Régional, au Conseil d'École et à SLS.



Alain BONTÉ

Quatrième adjoint au maire, Alain Bonté est un nouvel élu.

Il est responsable de la commission urbanisme et travaux.

Il siège aux commissions suivantes: CCAS, liste électorale, impôts, appel d'offres, jeunesse et associations.

Il représente Sahurs au SIER.



Vincent BUISSON

Conseiller municipal nouvellement élu.

Il est responsable de la commission communication et information (Sahurs le Journal, site Internet).

Il siège aux commissions suivantes: appel d'offres, affaires scolaires.



Jean Paul Beauvais

Élu en 2001 est réélu en 2008.

Il siège aux commissions suivantes: vie économique et financière, environnement et développement durable, communication et information, jeunesse et association.

Il représente la commune au PNR et au comité des fêtes



Chaharane CHAHER

Conseiller municipal nouvellement élu.

Il est rapporteur de la commission vie économique et financière.

Il siège aux commissions suivantes: impôts, appel d'offres, communication et information.



**Dominique
ALLINGRE**

Conseiller municipal
nouvellement élu.

Il siège aux
commissions suivantes:
liste électorale et vie
économique et financière.

Conseillère municipale
nouvellement
élue.

Elle siège aux
commissions suivantes:
CCAS, liste électorale,
impôts, affaires
scolaires.



Josée CERTAIN



**Thierry
JOUENNE**

Conseiller municipal
nouvellement élu.

Il siège aux
commissions suivantes:
impôts, urbanisme
et travaux, environnement
et développement durable,
communication et information.

Conseiller municipal
nouvellement élu.

Il siège aux
commissions suivantes:
CCAS, environnement
et développement durable,
affaires scolaires, jeunesse
et associations.



**Frédéric
LEBIGRE**



**Stéphane
PROUIN**

Conseiller municipal
nouvellement élu.

Il siège aux
commissions suivantes:
appel d'offres,
impôts, jeunesse et
associations, urbanisme
et travaux, affaires
scolaires.

Il représente le
conseil au comité des
fêtes.

Conseiller municipal
nouvellement élu.

Il siège aux
commissions suivantes:
vie économique et
financière, urbanisme
et travaux, environnement
et développement durable.

Il représente le
conseil au comité des
fêtes.



**Bertrand
TARDIF**

Les commissions municipales

Le maire reste le président de toutes les commissions mais peut déléguer à un adjoint ou à un conseiller la vice présidence de ces commissions.

Il en existent de deux sortes :

1. Celles dont les membres ne sont que des membres du conseil municipal et des personnes désignées par des autorités indépendantes(préfecture, direction des impôts, ...). Ces commissions sont :

- la commission de la liste électorale,
- la commission des impôts,
- la commission d'appel d'offres,
- le CCAS (comité communal d'actions sociales).

2. Celles dont les membres ne sont pas que des conseillers municipaux ou personnes désignées, c'est à dire qu'elles sont ouvertes aux habitants de la commune, évidemment dans un nombre limité pour éviter de surcharger ces commissions. Le nombre total de personnes siégeant à ces commissions ne pourra excéder 10 à 12 selon les cas. Ces commissions « ouvertes » sont:

- la commission de l'urbanisme et travaux,
- la commission la vie économique et financière,
- la commission de l'environnement et du développe durable,
- la commission des affaires scolaires (limitée aux parents d'élèves élus, au directeur de l'école, aux personnels encadrant),
- la commission jeunesse et associations,
- la commission communication et information. Dans cette dernière le nombre est illimité car tous les sahluciennes et sahluciens peuvent y participer pour les articles et le montage.

Pour ces commissions « ouvertes » vous pouvez postuler en vous faisant connaître à la mairie ou auprès d'élus sans oublier de nommer la commission à laquelle vous voulez participer. Si le nombre le permet vous pouvez postuler à plusieurs commissions.

Cette ouverture était une volonté du précédent conseil et reste une priorité de notre conseil dans le cadre de la démocratie participative et active.

LES ÉLUS DANS NOS COMMUNES VOISINES

• **Saint Pierre de Manneville:**

Madame Nelly TOCQUEVILLE se représentait avec plusieurs de ces anciens conseillers, La liste complète a été élue (il y en avait qu'une).

Le maire: **Nelly TOCQUEVILLE**

Les adjoints(es): Roger CRESSY
Stéphane PIGACHE
Brigitte MANZANARES

Les conseillers (ères): Françoise AIRAULT, Arielle BAHAUT, Pascal BARREAU, Guy BARREAU, Jean BERNARD, Nirina-Michèle HARDY, Éric LEBRETON, David NION, Marie-Françoise RHAM, Chantal Varon, Gérard Veuille.

• **Hautot sur Seine:**

M. Bruno ARRIAGA s'étant retiré, la liste était menée par Alain DEMOMBYNES.

Le maire: **Alain DEMOMBYNES**

Les adjoints(es): Alain LANGLOIS
Jean Bernard SEILLE
Christiane SOUDE

Les conseillers (ères): Louis du BOULAIS, Gilles BOURDEAU, Anne-Sophie CHARPY, Jean-Claude HUE, Émilie LANGLOIS, Maryse LEMARCHAND, Martine RAILLOT.

• **Val de la Haye:**

Les élus:

Le maire: **Etienne HEBERT**

Les adjoints(es): Jean-Paul DAVID
Franck ROSE
Brigitte LOISELIER-CHOQUER
Daniel RAGOT

Les conseillers (ères): Thierry BOEDARD, Patrice CARTIER, Suzanne DAVID, Daniel DELAVAUULT, Daniel FREHAUT, Béatrice LAMY, Vincent PUYMALY, Yolande SELIGMANN, Françoise VAUTIER, Sophie VINCENT SILIE.

• **La Bouille:**

Les élus:

Le maire: **Joël TEMPERTON**

Les adjoints(es): Francis DUQUESNE,
Joëlle PESLE
Jean-Jaques THOMAS

Les conseillers (ères): Jean-Jacques BARIL, Martine COUSIN, Christine DE ARAUJO, Didier GILLES, Thierry HEURTEVENT, Sandrine LE BRETON, Stéphanie LE STURM, Roger LHUISSIERR, Jacques MENG, Patrick PIEDELEU, Agnès THOMAS MALEVILLE.

MAÇONNERIE BOSCHERVILLAISE SARL

**ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
TERRASSEMENT - CARRELAGE - ISOLATION**

Mr Jacky DEHAYS



10, chemin des Thuyas

76840 St Martin de Boscherville

 **02.35.32.15.81** Fax : **02.35.34.31.95**

Merci à nos annonceurs

Ils nous aident à réaliser Le JOURNAL

Aidez-les

En leur réservant votre clientèle

RENAULT CANTELEU

AGENCE DELIENS S.A.R.L.

Mécanique, carrosserie
dépannage, remorquage
Station Elf

avenue Buchholz 76380 CANTELEU
☎ 02 35 36 23 08

JENNIFER COIFFURE

Dames/Hommes/Enfants



ACCUEIL - SERVICE - QUALITE
Avec ou sans rendez-vous

Salon Climatisé

Coiffure à Domicile

50, rue du Commandant Ledru
76380 Canteleu

☎ 02.35.36.59.55

127, rue des Martyrs 76150 MAROMME Tél. 02.35.74.19.08
Coiffure à domicile Tél. 02.35.36.36.91



L'OREAL-REVLON



La cordonnerie du centre ville a fermé ses portes

Une partie de ses activités est reprise par

AUX P'TITS SERVICES



Hall du GARAGE DELIENS
CANTELEU

Clés minute - Vente de coupes et trophées -
Tampons - Gravure et plaques autos -
Cartes de visite - Plastification



EXOTIC
FLEURS

Votre Fleuriste à Canteleu

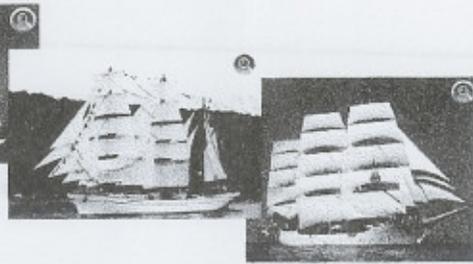
Ouvert du lundi au samedi
de 9h à 19h30

(sans interruption le samedi)

le dimanche de 9h à 13h

Place du Marché - Tél: 02.35.36.16.04





<http://www.armada.org>

Tous les jours, sur les quais de Rouen (entrée gratuite)

- Des concerts gratuits (sur les quais et en ville), un grand feu d'artifice à la tombée de la nuit, des centaines de stands, des dizaines de restaurants/brasseries, des animations sur l'eau, sur les quais, dans la ville de Rouen et dans les communes de l'agglomération rouennaise.
- Des visites de bateaux, des promenades en Seine, des petits trains, des expositions dans les musées de Rouen et du département et toute une ville et une région en fête.

Les premières dates à retenir (sous toutes réserves)

JEUDI 3 JUILLET 2008

- La Grande Pagaille (course de bateaux fantaisistes)

VENDREDI 4 JUILLET 2008

- Passage groupé des premiers voiliers et navires sous le pont Flaubert

SAMEDI 5 JUILLET 2008

- Deuxième passage des voiliers et navires sous le nouveau pont levant de Rouen
- Inauguration
- 21h : Grand concert gratuit
- 23h : Feu d'artifice

DIMANCHE 6 JUILLET 2008

- Messe télévisée en direct précédée du cortège des marins
- 21h : Grand concert gratuit
- 23h : Feu d'artifice

LUNDI 7 JUILLET 2008

- 21h : Grand spectacle gratuit
- 23h : Feu d'artifice

MARDI 8 JUILLET 2008

- 21h : Grand concert gratuit
- 23h : Feu d'artifice

MERCREDI 9 JUILLET 2008

- 21h : Grand concert gratuit
- 23h : Feu d'artifice

JEUDI 10 JUILLET 2008

- Footing / Course des marins
- 21h : Grand concert gratuit
- 23h : Feu d'artifice

VENDREDI 11 JUILLET 2008

- Congrès des Villes Marraines
- 21h : Grand concert gratuit
- 23h : Feu d'artifice

SAMEDI 12 JUILLET 2008

- 17h : Défilé des équipages dans Rouen
- 21h : Grand concert gratuit
- 23h : Feu d'artifice

DIMANCHE 13 JUILLET 2008

- Toute la journée : Animations dernier jour
- 21h : Dernier grand concert gratuit
- 23h : Final feu d'artifice

LUNDI 14 JUILLET 2008

- Départ de tous les bateaux des quais de Rouen et lancement de la "Parade en Seine", de Rouen à la mer, avec animations dans les communes traversées.
- Cette "Parade", suivie par des centaines de milliers de personnes, va constituer le début du Prologue de l'édition 2008 de la Tall Ship's Race (ex Cutty Sark), qui ira de Rouen à Liverpool. A cette occasion seront remis les Grands Trophées de l'Armada 2008.

La nouveauté de cette 5ème de l'Armada est que la "Sail Training International", association internationale qui organise à travers le monde des courses de grands voiliers, sera partenaire de l'Armada 2008

Lors de la Parade en Seine du 14 Juillet, certains voiliers se rendront à Liverpool, d'où sera donné le départ de la course **Tall Ship's Race 2008**, le 18 Juillet. Les voiliers navigueront ensuite vers Maloy en Norvège avant de terminer la course à Den Helder aux Pays Bas le 23 Août.

COMITE DES FÊTES

Suite aux résultats des urnes en mars dernier, de nombreux membres du Comité des Fêtes ont démissionné. Cette décision a mis les membres restants, Marie Thérèse, Véronique, Henri, Georges dans une position difficile : des projets importants étaient déjà engagés. Il fallait donc intervenir rapidement.

A l'initiative de certains conseillers municipaux une réunion ouverte à tous a été organisée le 1er avril. Ce n'était pas un poisson et beaucoup de salhuciens ont compris le message.

M. le maire et ses adjoints ont fait le point sur la situation laissée. Les conseillers représentant le Conseil auprès du Comité des fêtes, MM. HALLEY, PROUIN, BEAUVAIS et TARDIF ont proposé la création d'un bureau provisoire. Cette proposition a été acceptée unanimement : le bureau est composé de :

Président : Stéphane PROUIN,
Secrétaire Véronique VACANDARD,
Trésorières : Marie Thérèse LEPRINCE et Delphine LEPRINCE

Leurs missions ont été définies :

- Assumer le concours de tarot prévu le 25 avril (réunion préparatoire le 21 avril),
- Organiser la Foire à Tout du 4 mai (réunion préparatoire le 28 avril)
- Maintenir le voyage des Anciens du 15 mai et des jeunes le 25 juin,
- Préparer l'assemblée générale extraordinaire pour élire un nouveau conseil d'administration qui élira ensuite son bureau. Ainsi, les activités pourront reprendre jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire en particulier la fête du village les 30, 31 août et 1^{er} septembre.

Un calendrier et un programme de manifestations ont été définis jusqu'à l'Armada. M. le maire a proposé à la nouvelle équipe de réfléchir sur certains aspects pratiques concernant l'Armada et de présenter les propositions lors de l'assemblée générale extraordinaire du 13 mai. Faut-il envisager un parking payant ou gratuit ? Où ? Qui pourra être présent pour organiser avec la gendarmerie le service d'ordre aux abords des parkings, la billetterie éventuelle etc. ? Ces propositions devront être examinées avec le Conseil Municipal et les autres associations susceptibles d'être impliquées ou intéressées.

Cette réunion s'est passée dans une ambiance très amicale avec des personnes de bonne volonté qui estiment que le Comité des Fêtes n'est pas une émanation du Conseil municipal. Ces bénévoles ont donc choisi de l'animer pour la plus grande satisfaction des habitants de Sahurs et celle des communes voisines en particulier Saint Pierre de Manneville. Un certain défi est relevé.

VENEZ NOMBREUX LORS DE L'ASSEMBLÉE GENERALE
DU COMITE DES FÊTES,
VOUS LES SALHUCIENS ET SALHUCIENNES
VOUS MANNEVILLAIS ET LES MANNEVILLAISES.
RENDEZ-VOUS LE 13 MAI à 20 H 30
À LA SALLE POLYVALENTE ROGER PASQUIS DE SAHURS.

Rappel du Calendrier

- 21 avril : réunion préparatoire du tarot
- 25 avril soirée Tarot avec de nombreux lots, inscription comme d'habitude à partir de 20 heures trente,
- 28 avril ultime réunion pour l'organisation de la Foire à tout,

4 mai, Grande Foire à Tout avec Exposition de peinture, Artisanat, Marché fermier,

Saucisses, frites, crêpes, nombreuses boissons seront disponibles,
Georges a déjà épluché les patates et vous attend derrière sa friteuse avec les autres membres du Comité.

Pour ceux qui ne sont pas encore inscrits, des mètres sont encore disponibles à 2,50 € pour les sahuriens et 3,5€ pour les horsains. S'inscrire au plus vite auprès de Marie Thérèse au 02 35 32 41 02 et envoyer le chèque acompte au Comité des Fêtes avec le N° du Permis de conduire, sa date d'obtention et le département du permis.

- 15 mai voyage des anciens
- 25 juin, voyage des jeunes de 11 à 15 ans qui ont été informés. Les 63 premiers inscrits pourront voir le matin le musée Grévin et l'après midi, la mer de sable.
-

LE COMITÉ DES FÊTES DE SAHURS VIT TOUJOURS
IL VOUS ATTEND POUR CES MANIFESTATIONS
ET POUR Y PARTICIPER LE 13 MAI



Vous aimez peindre ou dessiner

alors rejoignez nous.

L'association « l'Âge d'Or » recrute de nouveaux adhérents débutants ou confirmés.

Mercredi matin de 10h30 à 12h00

Mercredi après-midi de 14h30 à 17h30

Adulte 95 Euros/an

Enfant 75 Euros/an

Renseignements : Mme VILCOQ

Tél : 02 35 34 65 46

JUDO

Le 6 avril nos 3 judokas sélectionnés au championnat de Seine Maritime se sont rendus à Forges les Eaux pour décrocher un ou plusieurs titres.

Cette sélection fait suite à 3 tournois satellites où chaque judoka devait totaliser 100 points. Pour un tournoi :

- 4ème : 0 point
- 3ème : 40 points
- 2ème : 60 points
- 1er : 100 points

Une nouvelle fois ils ont fait honneur à notre village en combattant vaillamment



Morgan BUISSON Tom PONTY Florian BENEDE

2ème

3ème

3ème

Bravo encore à nos courageux sportifs et à leur professeur **Olivier DUPUTEL** qui par son engagement et son investissement a accompagné une nouvelle fois nos judokas à représenter fièrement notre village au niveau départemental.

Rendez-vous l'année prochaine pour un champion de Normandie ?



VB

25^{ème} anniversaire de SPORTS et LOISIRS à SAHURS

SAMEDI 14 JUIN 2008



La salle polyvalente a été bâtie en 1982. La municipalité de l'époque a créé une association de gestion de la salle polyvalente ou A.G.S.P. dès 1983 pour créer des activités dans cet édifice. La plus ancienne était la gymnastique pour tout petits ou baby gym. Très vite, se sont créés le roller, le tennis de table, puis le judo. Un court de tennis installé auprès du stade a permis d'ajouter cette discipline sportive à l'AGSP.

Ces différentes activités ont plus ou moins bien vécu. Certaines ont disparu comme le tennis de table, d'autres se sont largement amplifiées comme la gymnastique pour les enfants et les adultes. La section musculation s'est créée à la même période. La danse de salon a démarré dès 2001 mais s'est éteinte car elle manquait de recrutement. La dernière activité créée : la pétanque a encore de beaux jours devant elle. Nous espérons toujours d'autres créations.

Le terrain de tennis a été rénové en cette année du 25^{ème} anniversaire de notre association devenue "Sports et Loisirs à Sahurs", association ouverte aux communes voisines qui nous aident beaucoup.

Un programme de cet anniversaire a été préparé à l'image de la rencontre annuelle du judo, avec toutes les activités de l'association. Nous souhaitons que la météo soit clémente pour que les Sahuciens, les Mannevillais et les Hautotais soient nombreux pour découvrir nos différentes activités selon le programme ci-dessous.

9 à 11 H : Portes ouvertes gymnastique musculation pour les adultes et adolescents,

11 H 30 à 13H : Pétanque démonstrations et rencontres,

11 H 30 à 13 H : Tennis match de démonstration pour l'ouverture du court rénové, ateliers de tennis pour tous, compétitions locales,

13 H : Cocktail offert par l'Association et ses sponsors,

15 H à 19 H : Judo, démonstration, règles d'arbitrage et de marquage, conseils aux nouveaux, compétitions locales,

19 H : apéritif offert puis soirée conviviale

Le CA de SLS vous attend

UN PETIT CHEMIN

C'est un petit chemin qui ne sent pas la noisette mais qui sent bon le temps passé. Fermé dans les années 80 cette sente, puisqu'elle ne mesure qu'1 m à 1,20 m, a été réouverte il y a à peine 3 mois.

Dès les premiers textes connus sur les chemins de Sahurs en 1823 on y trouve cette sente, décrite comme le chemin N°9. « *La sente dugal part de la rue de Sahurs et communique au chemin qui tend d'un accès peu facile* ».

Son premier nom est donc la sente du Gal, commence bien rue de Marbeuf (ex rue de Sahurs) se transforme en chemin à l'actuel chemin du Gal.

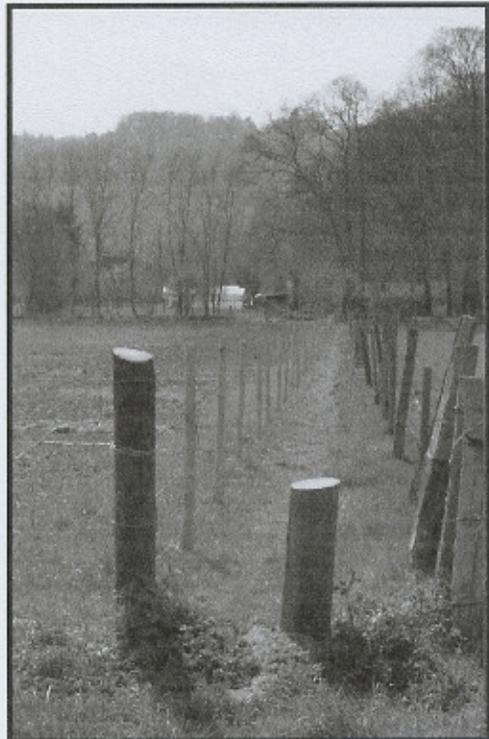
Aujourd'hui elle s'appellerait la sente des Amoureux, ce qui lui va très bien et qui restera son nom actuel.

Cette sente est la continuité du chemin du Prestel qui démarre sur le chemin de halage pour arriver dans le virage qui sépare la rue de Marbeuf à la rue de Seine. Après l'avoir franchie on peut continuer vers la forêt par le chemin du Gal.



Entrée par la rue de Marbeuf

Cette portion fait partie d'une boucle de promenade qui continue vers Hautot sur Seine et revient à son départ en descendant l'avenue de Soquence puis au carrefour de Trémauville prend la rue de Seine pour revenir à la place Maurice Alexandre.



Entrée par l'avenue de Trémauville

Avec l'aide des riverains (M&Mme Zambano, M. Devère, Mme de Jorna le consentement d'exploitant et surtout les travaux d'une association le Bateau de Bretagne qui siège à Duclair.

Ces hommes et femmes en réinsertion sociale ont fait un excellent travail malgré le temps exécrable que nous avons eu à cette époque.

Ce premier tronçon sera complété non seulement par quelques travaux supplémentaires dans le tracé des chemins mais aussi par un balisage approprié qui permettra de constituer 4 boucles de dimensions et de paysages différents.

À nous les promeneurs et les randonneurs de faire vivre cette sente des Amoureux qui peut être permettra à certains et certaines d'entre nous de retrouver une deuxième jeunesse.

INGRID BETANCOURT

A l'heure où nous imprimons, Ingrid Betancourt, citoyenne d'honneur de Sahurs est toujours en captivité depuis maintenant 6 ans. Ce mois d'avril a été marqué par une suite d'informations contradictoires concernant l'état de santé d'Ingrid. Alors que Lorenzo Delloye, fils d'Ingrid, a indiqué au début de mois que sa mère était victime d'une rechute d'hépatite B et d'une leishmaniose nécessitant une transfusion sanguine



immédiate, Luis Eladio Perez, dernier homme à avoir vu Ingrid au début du mois de février, a tenu à relativiser ces propos, affirmant à des médias colombiens qu'Ingrid Betancourt était "malade", mais qu'il ne pensait pas pour autant qu'elle se trouvait dans un état grave. Plus récemment Bernard Kouchner, Ministre des Affaires Etrangères, a déclaré qu'Ingrid Betancourt allait peut-être mieux que ne le laissaient entendre les rumeurs et les informations non confirmées qui circulent ces derniers temps sur sa santé .

Ce mois d'avril s'illustre aussi par un échec d'une mission humanitaire lancée par Paris, initiative qui a essuyé un refus cinglant de la guérilla des Farc. Cette tentative s'ajoute à une longue liste de rendez-vous manqués et renvoie aujourd'hui le dossier à la case départ et à de longues négociations diplomatiques pour une libération de l'otage .

Néanmoins l'espoir doit rester le mot d'ordre et la mobilisation ne doit pas faiblir. La « marche blanche » organisée à Paris par les enfants d'Ingrid et les dizaines de milliers de Colombiens qui ont manifesté au début de ce mois pour la libération des 2 800 otages que compte le pays, démontrent que la volonté internationale est toujours aussi forte. C'est cette pression de la rue colombienne et celle de la communauté internationale qui amèneront les deux parties à entamer un dialogue direct et à assouplir leurs positions, aujourd'hui si intransigeantes.

INSCRIPTIONS RENTREE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2008

Madame LALAU-DUMENIL

En remplacement de Monsieur ROBILLARD, Directeur de l'école,
Recevra les inscriptions des nouveaux élèves du

LUNDI 28 AVRIL au SAMEDI 3 MAI 2008

Au moment de l'inscription, vous voudrez bien vous munir:

- du **formulaire d'inscription** remis en mairie
- De votre **livret de famille**
- D'un **certificat de vaccinations** portant le détail des vaccinations reçues ou du **carnet de santé**
- D'un **certificat de votre médecin** de famille indiquant que l'enfant est apte à la vie en collectivité (pour les enfants entrant en maternelle).
- Du **certificat de radiation** si l'enfant est déjà scolarisé
- D'une **copie** de l'extrait précisant la garde de l'enfant si les parents sont séparés ou divorcés.

**Merci de prendre rendez-vous en contactant l'école au
02.35.34.66.32**

Ch. Lalau-Duménil

COVOITURAGE



Vous recherchez un covoiturage pour l'année scolaire 2008-09: Easy Covoiturage vous propose un service gratuit sur son site Internet: http://www.easycovoiturage.com/covoiturage/covoiturage_page/covoiturage-pv-76113_sahurs.html

Covoiturage Sahurs : Site de covoiturage au départ et à l'arrivée de Sahurs

Le covoiturage

Easy covoiturage : le covoiturage gratuit



connexion

vosre email

vosre mot de passe

OK

- Accueil
- S'inscrire
- Consulter les annonces
- Recherche par département
- Recherche par ville
- Déposer une annonce
- Mon compte
- Informations covoiturage
- Nous contacter
- Supprimer une annonce



Covoiturage à la carte

Mot de passe oublié ?

- Créer un compte
- Consulter les annonces
- Déposer une annonce

Annonces de covoiturage Sahurs

Pour apparaître sur cette page, vous devez déposer votre annonce de covoiturage au départ ou à l'arrivée de Sahurs.

Voir les trajets à l'arrivée de Sahurs

Covoiturage au départ (Sahurs)

Il n'y a pour le moment aucune annonce de covoiturage au départ de SAHURS.

. Je souhaite déposer mon annonce de covoiturage au départ de 'SAHURS'

Covoiturage à l'arrivée (Sahurs)

Il n'y a pour le moment aucune annonce de covoiturage à l'arrivée de 'SAHURS'.

. Je souhaite déposer mon annonce de covoiturage à l'arrivée de 'SAHURS'

Elargir Covoiturage proche Sahurs

- Covoiturage Grand couronne : **1 annonces de covoiturage.**
- Covoiturage Cleon : **1 annonces de covoiturage.**
- Covoiturage Les essarts : **1 annonces de covoiturage.**
- Covoiturage Bourgheroulde infreville : **1 annonces de covoiturage.**
- Covoiturage Bourg achard : **1 annonces de covoiturage.**

Covoiturage en entreprise ?

Ecolutis installe et gère au quotidien le covoiturage dans votre entreprise

Site internet, supports de communication, mises en relation ...



LE CARNAVAL DE L'ECOLE



La météo était avec les enfants le Samedi 29 Mars pour le Carnaval de l'école. Après une semaine de pluies, c'est sous un beau soleil que les enfants ont défilé dans les rues de Sahurs en compagnie des parents et des enseignants. Le thème cette année était le recyclage. Partis vers 10 h de l'école, les enfants ont comme d'habitude pris la rue du bas et sont allés jusqu'au lotissement des Petits Saules en lançant des confettis. La matinée s'est terminée par un repas « hot dogs-chips » toujours sous le soleil.



Les élèves de CE2 et CM1 ont réalisé un questionnaire sur le respect de l'environnement dans nos gestes de tous les jours.

Sommes-nous respectueux?

Pour le savoir il suffit de répondre aux différentes questions?.

1. Jetez-vous vos déchets dans la nature ?

Toujours ✕ parfois ◇ jamais **

2. Triez-vous vos déchets ?

Toujours ** parfois ◇ jamais ✕

3. Combien de poubelles de tri avez-vous ?

1 ✕ 2 ◇ 3 **

4. Où jetez-vous le carton ?

Dans la poubelle bleue ** Dans la poubelle noire ◇
Dans le compost ✕

5. Utilisez-vous le dos des feuilles ?

Toujours ** souvent ◇ jamais ✕

6. Pour faire vos courses, utilisez-vous ?

Des sacs en plastique jetables ✕ des sacs réutilisables **

7. Achetez-vous des aliments dans des emballages recyclables ?

toujours ** parfois ◇ jamais ✕

8. Quand vous achetez de la compote, vous achetez ?

Des petits pots ✕ un grand pot **

9. Pour le nettoyage dans la maison, vous utilisez ?

Des lingettes ✕ une éponge et du produit **



10 Pour boire, vous utilisez ?

l'eau du robinet ** de l'eau en bouteille ✕

11 Achetez-vous ?

Des ampoules économiques **
des ampoules à incandescence (classiques) ✕

12 Pour vous lavez, prenez-vous ?

Des bains ✕ des douches **

13 Quand vous aérez :

Vous augmentez le chauffage ✕
Vous le laissez à température normale ◇
Vous le baissez **

14 Pendant que vous vous lavez les dents :

Vous laissez l'eau couler ✕ Vous fermez le robinet **

15 Eteignez-vous la lumière quand vous quittez une pièce ?

Toujours ** parfois ◇ jamais ✕

16 Pendant la nuit :

Vous éteignez les appareils (T-V, ordinateur...) **
Vous les laissez en veille ✕

17 Laissez-vous votre ordinateur/votre télévision allumé(e) toute la journée ?

Toujours ✕ parfois ◇ jamais **

18 Que faites-vous des restes du repas ?

Vous les gardez pour un autre repas **
Vous les donnez à un animal ◇
Vous les jetez ✕

19 Pour un petit trajet, vous vous déplacez :

en voiture ✕ avec les transports en commun ◇
à pied ou en vélo **

20 Coupez-vous le moteur de la voiture pour les arrêts supérieurs à 20 secondes ?

Toujours ** parfois ◇ jamais ✕

continuez!

- Vous avez un maximum de **: Vous respectez l'environnement, c'est très bien,

- Vous avez un maximum de ◇ : Il faudrait faire davantage attention.

- Vous avez un maximum de ✕ : Il faudrait faire des efforts pour protéger notre planète et préserver la nature.



CAFE DE ROUEN

BAR TABAC
JOURNAUX LOTO
SALLE DE JEUX

14, rue de Bas 76113 SAHURS
Tél : 02 35 32 46 13

CRÉDIT AGRICOLE

A chaque instant de votre vie,
le Crédit Agricole vous accompagne,



NORMANDIE-SEINE

76480 DUCLAIR
tél : 02 35 05 94 80

L'IMAGINATION DANS LE BON SENS

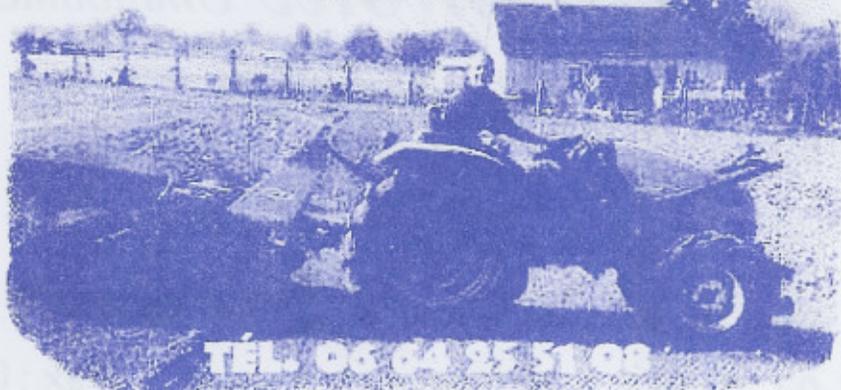


ALIMENTATION GENERALE

COCCI MARKET

M & Mme Joël HEBERT
12 Rue de Bas 76113 SAHURS
Tél : 02 35 32 46 57

Entretien - Création - Elagage - Broyage
Bertrand TARDIF 38, rue de Bas
76113 SAHURS



TÉL. 06 64 25 51 02



MUTUELLES DU MANS ASSURANCES

Jean-Pierre BELLONET

Agent Général

BP. 6 - 67 Grande Rue

27380 CHARLEVAL

Tel. 02 32 49 01 75 - Fax. 02 32 49 23 02

E.mail : jean-pierre.bellonet@mma.fr

Bernard Bonhaume ARCHITECTE



204, route de Dieppe
76250 Déville les Rouen
02.35.76.01.23



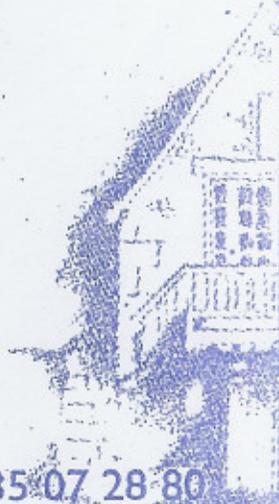
Degrémont Immobilier

Betty Degrémont

16, Rue de Crosne - 76000 ROUEN

Tél : 02 35 07 28 88

Fax : 02 35 07 28 80



Festival Globe Théâtre



Lève le rideau

L'association INITIATIVES JEUNES accueillera pour la 4^{ème} année consécutive, le festival « GLOBE THEATRE ».

Cette manifestation culturelle qui a pour particularité de programmer des compagnies théâtrales en provenance des 4 coins du globe, fera une étape à Sahurs :

LE MERCREDI 30 AVRIL 2008

A 20h30

A la salle polyvalente

Cette soirée sera également l'occasion de découvrir les pièces préparées par les participants des ateliers théâtre de Sahurs.

RENSEIGNEMENTS : 06.15.99.96.71



DU CÔTÉ DES PAPILLES



Pour 4 personnes

Préparation: 20 minutes

Cuisson: 1h30

Ingrédients: 1 kg de noix ou sous-noix de veau non bardée

8 tranches de bacon

100 g de comté

100g d'amandes effilées

1 c. à soupe de moutarde

4 échalotes

1 tomate

10 cl de vin rosé

Thym frais

Sel, poivre du moulin

Veau en croûte d'amandes

1. Poivrer et saler légèrement la viande, la parsemer de thym. L'entourer de bacon puis de tranches de comté, ficeler le tout.

2. Badigeonner le rôti de moutarde, le rouler dans les amandes. Le placer dans un plat à four avec les échalotes pelées, la tomate en quartiers, 2 branches de thym et le vin.

3. Enfourner 15 mn à 200°C, puis continuer la cuisson 1h15 à 160°C. Durant la cuisson, retourner la viande plusieurs fois

4. Laisser reposer le rôti 10 mn à four éteint, avant de le présenter tranché, la sauce à part, avec des pâtes.

Pour 8 personnes

Préparation: 30 minutes

Cuisson: 35 minutes

Réfrigération: 1 nuit

Ingrédients:

Pour le gâteau:

6 œufs

180 g de sucre

150 g de farine

1/2 sachet de levure chimique

25 g de cacao

100 g de beurre + 1 noix

Pour la mousse:

30 cl de crème liquide

1 bâton de réglisse

200 g de chocolat noir amer

2 grandes feuilles de gélatine (2x2g)

30 g de beurre

Terrine aux deux chocolats et à la réglisse

1. Préchauffez le four à Th 6-7 et beurré un moule à cake. Faites fondre le beurre. Fouettez les œufs entiers et le sucre jusqu'à ce que le mélange mousse. En prenant soin d'éviter les grumeaux, ajoutez délicatement la farine, la levure et le cacao puis le beurre fondu en soulevant la pâte.

2. Versez la préparation dans le moule, faites cuire pendant 5 mn puis réduisez le thermostat à 6 et poursuivez la cuisson pendant encore 25 mn. Au bout de ce temps, démoulez le gâteau et laissez-le refroidir.

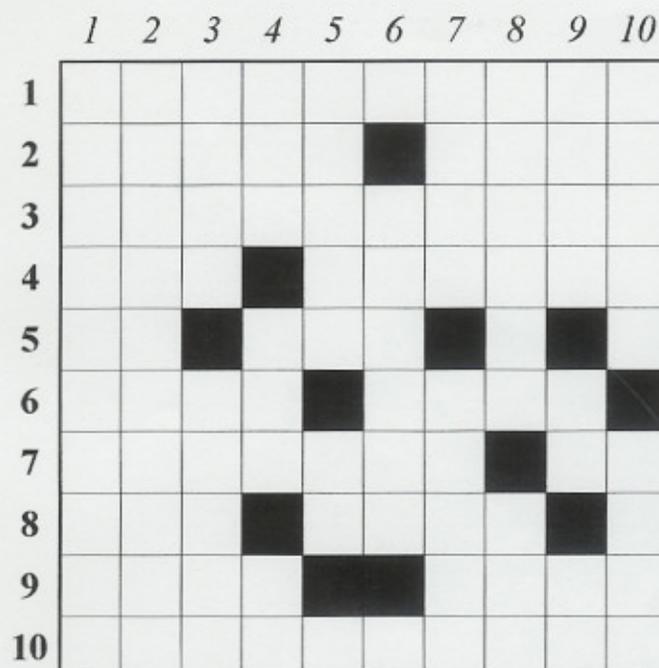
3. **Préparez la mousse:** laissez ramollir le beurre. Cassez le chocolat en morceaux. Faites bouillir 20 cl de crème avec la réglisse, laissez infuser 10 mn à couvert. Faites tremper la gélatine dans de l'eau froide pour la ramollir. Faites bouillir à nouveau la crème, ajoutez la gélatine égouttée, mélangez et versez sur le chocolat en retirant la réglisse. Remuez, ajoutez le beurre en parcelles et laissez refroidir.

4. Fouettez les 10 cl de crème liquide restants en chantilly et mélangez-les délicatement à la crème au chocolat refroidie. Coupez le gâteau en quatre bandes dans le sens de l'épaisseur, tapissez le moule à cake de film alimentaire, disposez une bande de gâteau dans le fond, étalez une couche de crème au chocolat, une bande de gâteau, de la crème et ainsi de suite jusqu'à épuisement des ingrédients. Tassez bien, mettez au frais jusqu'au lendemain, démoulez la terrine et découpez-la en tranches à l'aide d'un couteau-scie ou électrique.



LE CRUCIVERBISTE AVERTI

N°62



Solution du n°61

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	E	I	N	O	M	A	R	I	N
2	A	L	L	A	■	E	R	C	N	A
3	L	L	■	T	O	L	E	■	T	I
4	H	E	S	I	T	A	T	I	O	N
5	U	S	■	V	A	■	E	L	L	E
6	C	■	T	I	G	E	S	■	E	S
7	I	M	I	T	E	R	■	A	R	■
8	E	■	S	E	■	T	A	R	A	I
9	N	I	O	■	A	E	R	A	N	T
10	S	E	N	T	I	M	E	N	T	S

Horizontal: 1 Art accessible par tous. 2 Épincé, épouti. Travail qui demande un gros effort. 3 Abandonnerait. 4 Dépêche à l'origine d'une guerre. Essaye de côtoyer le cochonnet. 5 Né au mont Viso. Coupé court. 6 Elle est un fromage qui se sert à l'entrée. Unité élémentaire. 7 Début, point de départ. Personnel. 8 Arrivée parmi nous. Vaut pourtant plus qu'une dent. 9 Ouvrit les portes de Berlin à Napoléon. Souvent douillets. 10 Rouleau de cuisine.

Vertical: 1 Existe avec ou sans fil. 2 Éprise. 3 Elles ont aussi un esprit. Moins que des « peu ». 4 Possédés. Désert. Contracté. 5 Deux roues des années 60. Aimée de Zeus. 6 Un rouge qui soigne. 7 Porté à l'indienne. On aime en avoir un beau malgré son fond. 8 Grand papillon. «Banana split ». 9 Décret royal. Note. Défini comme contracté. 10 Bouches. Il faut le jeter mais pas trop.

Liste des annonceurs soutenant Sahurs Le Journal

Alimentation :	COCCI MARKET	Garage :	LEFEBVRE
Antiquités, brocante :	MARTIN	Horticulture :	LECOMTE
Architecte :	BONHAUME	Immobilier :	BOUCLE EN SCÈNE
Architecte paysagiste :	COMONT	Immobilier :	DEGRÉMONT
Assurance :	MMA, BELLONET	Imprimerie :	GABEL, FLEURY
Banque(Point Vert) :	CRÉDIT AGRICOLE	Karting :	VAL DE LA HAYE
Bar tabac journaux :	CAFÉ de ROUEN	Maçonnerie :	BOCHERVILLAISE
Boulangerie, pâtisserie:	DEGROOT	Menuiserie, isolation,	
Coiffure :	JENNIFER	pompes funèbres:	VACANDARE
Coiffure :	AU FIL DU TIF	Multi-service :	DELIENS
Couverture :	AUZANNE	Pizza à emporter :	DOUDOU PIZZA
Électricité :	MÉNARD	Photographe :	DREAMAGE PHOTO
Élagage entret.jardin :	SOS JARDIN	Plomberie, chauffage :	SLMR, FREULET
Fioul, gazole :	COTTARD	Plomberie, chauffage :	AMBROSIO Serge
Fleuriste :	EXOTIC FLEURS	Restaurant :	LE GRAND TURC
Fleuriste :	FLEURS EN SEINE	Taxi:	PELFRÈNE
Garage :	DELIENS	Travaux publics :	MULTI RÉSEAUX
Garage:	GARAGE DU BAC		

INFOS UTILES



Téléphones utiles

Mairie	02 35 32 46 03
Site Internet	http://www.sahurs.fr
La Poste	02 32 80 84 95
Médecins	
Dr Leclerc	02 35 34 11 89
Dr Renault	02 35 34 11 89
Infirmières	
Mmes Fatras et Thorel	02 35 32 44 57
Pédicure podologue	
Marie Durot	06 84 83 39 57
Ecole	02 35 34 66 32
Garderie	02 35 34 54 99
ADMR Mme Varon	02 35 32 11 40
Pompes funèbres	
Vacandare s.a.r.l	
• St Pierre de Manneville	02 35 32 08 18
• Rouen	02 35 15 94 84
Animateur jeunes	
François Charassier	06 15 99 96 71

SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	
18	
CHU Rouen	02 32 88 89 90
Centre antipoison	0 825 812 822
Drogues Info Service	08 00 23 13 13
ARIRT Lutte contre la drogue	02 35 89 91 84
Allo Enfance maltraitée	119
Gendarmerie Canteleu	02 35 36 79 56
Perception Gd Couronne	02 35 67 87 87
SPA	02 35 70 20 36
EDF dépannage 24h/24	0 810 333 076
Lyonnaise des eaux 24h/24	0 810 884 884
et service client	0 810 384 384

Renseignements utiles

Ouverture de la mairie

Lundi, Mercredi, Vendredi de 14 h à 19 h, le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Ordures ménagères

Ramassage hebdomadaire le Jeudi

Déchets recyclables: papier, plastique, fer blanc et alu (sac bleu)

Ramassage hebdomadaire le Jeudi

Déchets verts

Ramassage hebdomadaire à partir du Lundi 10 Mars

Déchets en verre

Containers, place M. Alexandre et rue du Puits Fouquets, près de la rue Maze.

Déchetterie-Rendez-vous ramassage encombrants

N° Vert: 0 800 021 021

Déchetterie DEVILLE: 02 35 74 40 49

Location de la salle polyvalente

Réservée aux habitants de la commune. S'adresser à Marie-Thérèse Leprince: 02 35 32 41 02 - cf tarifs municipaux

Garderie

Horaire: 7H30 à 8H 35 et 16H 30 à 18H 30

Bibliothèque

Période scolaire: Mardi 17H30 à 19 H
et Vendredi 16H30 à 19H

Période de vacances
Mardi 17H30 à 19H

TARIFS LOCATION DES SALLES : se reporter au Tableau des Tarifs municipaux

Toute réservation devra impérativement être confirmée par écrit et accompagnée d'un chèque d'un montant égal à la moitié du coût de la location; ce chèque sera encaissé. Le paiement de la deuxième moitié se fera au moment de la remise des clés au locataire.

Il est également possible de louer la vaisselle (tarifs sur demande au moment de la location)



ANTIQUITES - BROCANTE
EBENISTERIE D'ART

la Grange aux Trouvaies

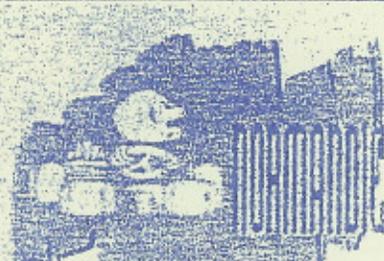
Ouvert le dimanche de 15h à 18h.

76115 HAUTOT-SUR-SEINE

Tél. 02 35 32 41 25

Portable : 06 14 01 20 88

Circuit de Karting couvert



Karting

VAL DE LA HAYE

Tél: 02.35.34.98.16

Horaire d'ouverture

Mardi et Jeudi : 17 h-22 h

Mercredi : 14 h-22 h

Vendredi et Samedi : 14 h-23 h

Dimanche : 14 h-19 h

Fermé le Lundi

Location pour particuliers et groupe

ETS COTTARD

FIOUL / GAZOLE

QUINCAMPOIX TEL : 02 35 34 72 87

VAL DE LA HAYE TEL: 02 35 32 41 76

 **TAXI du VAL-de-la HAYE**

" Lionel "

 **02 35 32 10 56**

Conventionné Assurance Maladie

Transport Aéroport

SMLP
Plombier Chauffagiste

Christophe FRELET

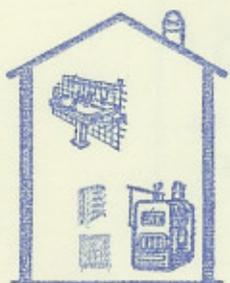
ARTISAN PLOMBIER CHAUFFAGISTE

**INSTALLATION - DÉPANNAGE
CLIMATISATION - ENTRETIEN**

41 Rue des Frères Duret - 76380 VAL DE LA HAYE

Tél/Fax : 02 35 34 07 99 - 06 81 77 72 41 - E-mail: smlp33@yahoo.fr

*Pour tous diagnostics
devis, dépannages
ou autres services
Composez le 02 35 34 07 99*



*Chauffage Central
Plomberie Sanitaire - Ramonage
Serge Ambrosio*

Tél. / Fax 02 35 18 11 93

9, rue de la République - 76530 La Bouille
SIRET 320 951 288 00036

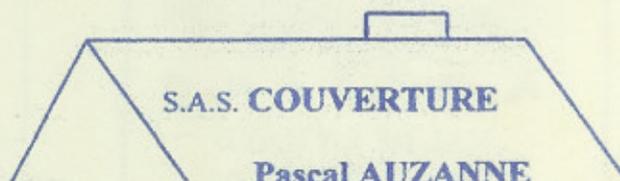


GARAGE DU BAC

*Pascal LEPREVOST
Agent Renault*

*Vend voitures neuves et occasion
Réparation toutes marques*

7, route de Rouen 76530 LA BOUILLE
Tél 02 35 18 01 49 Fax 02 35 67 13 41



S.A.S. COUVERTURE

Pascal AUZANNE

**ZINGUERIE - ÉTANCHÉITÉ
DÉMOUSSAGE**

1, rue Quicampet 76530 La Bouille
48, rue Frémont-LaRhélie-27310 St OUEN de Thouberville
☎ & fax : 02 32 57 07 39
☎ portable : 06 08 70 31 29

Merci à nos annonceurs

Ils nous aident à réaliser Le JOURNAL

Aidez-les

En leur réservant votre clientèle